

# 3/ACTIONS

## DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE\_42

POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PAYS DU SUD \_42

EN ACCOMPAGNEMENT DES RÉFORMES POLITIQUES \_54

POUR ASSOCIER LE SUD À LA SOCIÉTÉ MONDIALE DE LA CULTURE ET DE LA CONNAISSANCE \_60

## DES ACTIONS DE RAYONNEMENT À L'ÉTRANGER\_71

CULTURE \_71

COMMUNICATION \_77

SAVOIRS \_81

INSTITUTIONS PUBLIQUES \_86

LANGUES \_90

JEUNESSE \_93

L'APPLICATION DE LA LOI ORGANIQUE DU 1ER AOÛT 2001 RELATIVE AUX LOIS DE FINANCES (LOLF) PERMETTRA LA MISE EN PLACE, À PARTIR DE 2006, D'UNE NOUVELLE ARCHITECTURE BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT. LE PARLEMENT AURA DÉSORMAIS À SE PRONONCER SUR UN BUDGET DANS LEQUEL LES ACTIONS À FINANCER SONT RAPPORTÉES À DES OBJECTIFS ET ACCOMPAGNÉES D'INDICATEURS DE PERFORMANCE. AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, CETTE INTRODUCTION D'UNE LOGIQUE D'OBJECTIFS DONNERA LIEU À LA CRÉATION DE QUATRE PROGRAMMES D'ACTIONS. LES ACTIVITÉS DE LA DgCiD SERONT RÉPARTIES DANS DEUX D'ENTRE EUX : LE PROGRAMME "SOLIDARITÉ À L'ÉGARD DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT" ET LE PROGRAMME "RAYONNEMENT CULTUREL ET SCIENTIFIQUE" DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS. AFIN DE SE PRÉPARER À LA MISE EN PLACE DE LA LOLF, LA DgCiD A SOUHAITÉ, DÈS CETTE ANNÉE, PRÉSENTER UN BILAN DE SES ACTIONS SELON UN SCHÉMA AUSSI PROCHE QUE POSSIBLE DE CELUI QU'INTRODUIT CETTE LOI ORGANIQUE.

## → VERS LES OBJECTIFS DU MILL NAIRE POUR LE D VELOPPEMENT (OMD)

- UN PROGR S G N RAL : ENTRE 1981 ET 2001, LA POPULATION MONDIALE VIVANT DANS L'EXTR ME PAUVRET EST PASS E DE 40 % 21 % ; AU COURS DE LA DERNI RE D CENNIE, LE TAUX D'INSCRIPTION DES ENFANTS DANS LE PRIMAIRE A AUGMENT É DE 80 84 %, LA MORTALIT DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS EST TOMB É DE 90 79 POUR MILLE.
- UN PROGR S TR S INSUFFISANT, SAUF PEUT- TRE EN MATI RE DE R D UCTION DE LA PAUVRET MON TAIRE, **POUR ATTEINDRE EN 2015 LES OBJECTIFS DU MILL NAIRE.**
- UN PROGR S QUI **RECouvre DE TR S FORTES DISPARIT S R GIONALES**, ENTRE UNE ASIE DE L'EST ET DU SUD QUI A EFFECTU SON "D COLLAGE" CONOMIQUE ET UN CONTINENT AFRICAÏN DONT LA SITUATION, QUELQUES EXCEPTIONS PR S, NE S'EST PAS AM LIOR É, QUAND ELLE NE S'EST PAS D GRAD É ; AINSI, 54 PAYS SONT PLUS PAUVRES QU'IL Y A 10 ANS, 12 PAYS SCOLARISENT MOINS D'ENFANTS DANS LE PRIMAIRE ET 14 VOIENT DAVANTAGE D'ENFANTS MOURIR AVANT 5 ANS.

DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

## POUR LE D VELOPPEMENT DURABLE DES PAYS DU SUD

Il s'agit de promouvoir un développement durable, c'est-à-dire une croissance créatrice de richesses, socialement équitable et respectueuse de l'environnement. Aussi, les actions d'appui au développement économique ont-elles été couplées à des actions de développement social et de préservation de l'environnement.

### DES ÉCONOMIES PRODUCTRICES DE RICHESSES

Dans le domaine économique, nos interventions ont eu pour objectif prioritaire de promouvoir des économies plus diversifiées et moins vulnérables.

#### DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

Nous apportons un appui institutionnel aux partenaires de la zone de solidarité prioritaire (ZSP) -cf. carte page 4- pour la définition et la mise en œuvre de politiques publiques de développement agricole et rural. En effet, la déréglementation des marchés et la mondialisation ne peuvent permettre à elles seules la sortie du secteur rural du

## LE COTON, UN ENJEU POUR LES PAYS AFRICAINS

Dans de nombreux pays d'Afrique, le coton constitue un secteur d'activité majeur du développement rural, procurant des revenus monétaires aux paysans ainsi que des devises aux États. Or il traverse une crise profonde liée à la libéralisation brutale des filières ainsi qu'à la baisse tendancielle et aux fluctuations des cours internationaux. Ce dernier élément a poussé plusieurs États africains à porter le dossier du coton au cœur du débat international, notamment à l'occasion de la Conférence de Cancun.

La France a affiché son soutien aux filières cotonnières africaines. La DgCiD, en concertation avec ses partenaires français, a suscité et contribué à "l'initiative européenne : filière coton et développement en Afrique" adoptée par l'Union en février 2004. Cette initiative propose une action selon trois axes :

- implication de l'Union européenne dans les négociations internationales sur le coton (révision de l'organisation communautaire du marché et accompagnement des pays partenaires dans le cycle de négociation à venir),
- interventions sur la volatilité des cours (travaux sur les mécanismes d'assurance et la gestion du risque),
- renforcement structurel de la filière cotonnière africaine (compétitivité, lutte contre la pauvreté et gestion de l'environnement).

Plusieurs rencontres prévues en 2004 devraient renforcer la coordination des bailleurs de fonds dans leur appui à cette filière.

## ACCOMPAGNER LA R FORME DU D VELOPPEMENT AGRICOLE AU CAMBODGE

Dix ans après la fin de la guerre, le Cambodge a opté en 2001 pour un plan quinquennal de développement agricole ambitieux avec pour principaux objectifs la sécurité alimentaire du pays, la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des revenus des agriculteurs, la promotion des exportations pour appuyer l'entrée du pays sur le marché international et la présentation de l'environnement. Avec 80% de sa population vivant en milieu rural et 37% du PIB provenant de l'agriculture, l'ambition affichée du pays de devenir un acteur de la communauté internationale avec une libéralisation rapide de tous les secteurs de l'économie, représente un objectif stratégique majeur. Il implique une refonte en profondeur des institutions publiques, le renforcement de leurs capacités et l'implication de l'ensemble des acteurs. Pour appuyer cette démarche, la DgCiD a engagé dès 2002 un travail d'appui au ministère de l'agriculture de près de 1,4 million d'euros. Ce programme comporte un important volet de renforcement des capacités des cadres impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des nouveaux plans : analyse des filières agricoles, évaluation des politiques, appui à la prise de décision. Au travers de groupes de travail thématiques, il favorise la concertation et la recherche de solutions acceptables par la majeure partie des acteurs.



(1)

(1) Processus d'amélioration variétale du coton, dans une ferme école au Bénin. © D.R.

cycle de pauvreté dans lequel il est plongé. Le **renforcement du rôle des acteurs**, privés et publics, reste le principal mode de coopération. Les finalités sont l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des productions agricoles, la croissance du revenu des producteurs et la sécurité alimentaire des États.

Les programmes ont été menés dans une cinquantaine de pays selon des modalités variées : renforcement des capacités, appui à la structuration de filières, formation, accès à l'information, conseil. Les travaux ont porté sur le renforcement des filières de production et leur insertion sur les marchés (avec notamment la question du coton), la prévention des crises, ainsi que la question foncière.

Nous accompagnons également les **dispositifs de concertation État-profession** et la mise en œuvre d'interprofessions (associant dans chaque filière les producteurs, fournisseurs, commerçants et l'État) pour la définition de politiques efficaces : appui à l'interprofession café-cacao au Cameroun, ateliers sur les mesures de politique agricole pour les filières vivrières en Guinée. Le renforcement des organisations de producteurs, représentant l'intérêt et les besoins de l'agriculture familiale, reste essentiel (Université paysanne en Tanzanie, appui méthodologique à l'élaboration de projets collectifs au Bénin, ...).



(1)

En matière de **vigilance et de surveillance des maladies animales**, le dispositif de la DgCiD a permis de renforcer nos partenaires d'Asie du Sud-Est dans l'identification de la grippe aviaire dès la mi-2003. En parallèle, l'appui à l'harmonisation régionale et continentale des réseaux d'épidémiologie a été poursuivi. Des formations, notamment sur l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ont été financées.

Les **questions foncières** représentent un enjeu majeur pour sécuriser les investissements des producteurs, et donc pour enclencher une croissance agricole. En complément de dispositifs d'appui à l'élaboration de lois foncières, par exemple au Burkina-Faso, la DgCiD a pris part aux débats internationaux : contribution à la rédaction des lignes directrices européennes sur les questions foncières, réalisation d'un document de cadrage de la Banque Mondiale. Ces travaux se sont appuyés sur un "comité foncier" réunissant les spécialistes français du domaine.

### APPUI AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Il faut apporter un soutien au développement du secteur privé des pays de la ZSP, plus particulièrement dans le domaine des micro, petites et moyennes entreprises.

Les programmes engagés au cours de l'année ont été menés selon les quatre axes définis en 2001 : structurer le milieu professionnel des entreprises, développer des services d'appui, mettre à disposition des informations adaptées et créer une animation économique, améliorer les conditions de financement.

## L'AIDE ALIMENTAIRE

L'aide alimentaire programmée en 2003 - 29,5 millions d'euros - avait pour objectif d'accompagner les populations dans des crises qui perdurent ou lors des sorties de crises, qu'elles soient d'origine humaine ou naturelle. Elle vient en complément de l'aide humanitaire.

Près de la moitié de cette aide a été distribuée à des populations vulnérables (femmes, enfants, paysans en période de soudure, déplacés). L'autre moitié a été vendue sur les marchés locaux et a permis de créer des fonds de contrepartie finançant des projets de développement locaux. Une attention particulière a été apportée dans le choix des produits pour répondre aux besoins identifiés, la majeure partie des aides étant en céréales ou des produits fortifiés.

L'Afrique australe a été le principal bénéficiaire de l'aide alimentaire française (Angola, Zimbabwe). En Afghanistan, cet appui a permis la relance de la filière semencière.

Par ailleurs, l'aide alimentaire française intervient en soutien de politiques de développement lorsqu'elle est mise en œuvre en fonction d'une stratégie globale d'appui à la sécurité alimentaire définie par le pays bénéficiaire.

- À court et moyen terme, il s'agit pour le bénéficiaire de disposer d'instruments face aux pénuries possibles (systèmes d'alerte précoce, stocks nationaux ou régionaux de sécurité, etc.).

- À moyen et long terme, il s'agit de prévenir les crises en améliorant le fonctionnement des marchés et la protection contre les risques naturels (lutte contre les ravageurs, ouvrages de protection contre les crues etc.).

Il s'agit, au plan stratégique, de promouvoir un développement durable de la production agricole et, par conséquent, d'accroître les revenus des populations rurales, de lutter contre la pauvreté, d'améliorer l'accès des populations aux services de base en matière de santé et d'éducation.

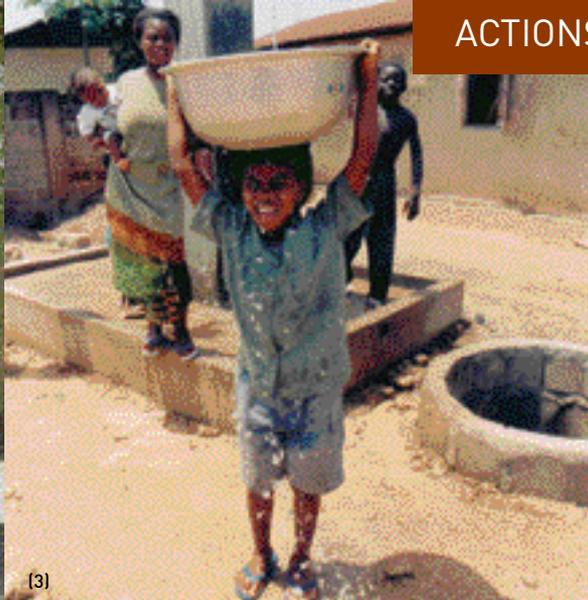
## LE COMMERCE QUITABLE

Le commerce équitable est considéré comme un outil de développement, un moyen d'éducation au développement, mais également comme une force de proposition pour un autre commerce mondial. Le projet d'appui au commerce équitable mis en œuvre par la DgCiD vise à le faire changer d'échelle au travers de la moyenne et grande distribution, du commerce de détail et des réseaux spécialisés. Le projet a pour objectif de développer des parts de marché en France (améliorer la notoriété et augmenter le nombre de points de vente) et d'insérer de nouveaux producteurs et transformateurs de la ZSP dans les filières du commerce équitable. Il s'agira de renforcer les filières existantes (café, cacao, riz, mangues) et de construire de nouvelles filières (beurre de karité et coton).

Un accent particulier sera mis sur les systèmes de garantie et de labellisation des acteurs. Initiative de type 2 (initiative associant divers "acteurs" publics-privés du Nord et du Sud, par opposition aux initiatives des seuls gouvernements), ce projet devrait favoriser une concertation européenne.



[2]



[3]

[1] Commerce Equitable. Opération Max Havelaar. Petits producteurs de café en Colombie. © Max Havelaar  
 [2] Village dans les environs de Tombouctou. L'Afrique australe a été le principal bénéficiaire de l'aide alimentaire. © F. de La Mure  
 [3] Projet d'adduction d'eau potable à Adetor Konda, dans la région des plateaux au Togo. © D.R.

Dans la ligne du Sommet de Johannesburg, un cinquième axe a été identifié : la **prise en compte de l'éthique dans le fonctionnement de l'économie**. La DgCiD a mené des actions pour promouvoir le commerce équitable, le tourisme solidaire, et la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Huit projets FSP, représentant un total de près de 20 millions d'euros, ont été développés ou lancés en 2003. Ils mobilisent une trentaine d'assistants techniques.

### AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Nous apportons notre appui aux administrations économiques et financières. Son objectif principal est d'aider les pays de la ZSP et tout particulièrement d'Afrique sub-saharienne, à mettre en œuvre leurs stratégies de lutte contre la pauvreté (CSLP). Ces actions se sont adaptées à chacune des étapes du processus CSLP :

- la conception des stratégies exige un **renforcement de l'information statistique sur la pauvreté** :
- leur mise en œuvre implique une amélioration des procédures budgétaires et une plus grande transparence dans la gestion financière, leur financement enfin, suppose une mobilisation accrue des ressources fiscales.

Une étude de fond sur les recettes douanières et fiscales en Afrique Sub-saharienne a également été conduite en vue d'aider ces pays à mettre en place une fiscalité adaptée à leurs besoins de développement, et favorable aux pauvres. Cette étude dont les conclusions

ont été endossées par les responsables des administrations fiscales et douanières propose une série de recommandations tant sur les politiques fiscales et les régimes d'imposition que sur les réformes administratives nécessaires à leur mise en œuvre.

L'année 2003 a confirmé la priorité donnée au **renforcement des capacités**. Outre les efforts faits en faveur de la formation des cadres des administrations économiques et financières, la DgCiD s'est attachée à développer des **pôles régionaux d'expertise**. AFRI-STAT, qui est aujourd'hui un pôle d'excellence reconnu dans le domaine statistique, illustre cette nouvelle forme de coopération. L'accent a par ailleurs été mis sur l'élaboration d'outils et de méthodes adaptés à la situation des pays en développement et nécessaires à la mise en œuvre de leurs stratégies de lutte contre la pauvreté.

### CONTRATS DE DÉSENDETTEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (C2D)

Nous contribuons à la mise en œuvre du processus bilatéral français de remise de la dette consentie dans le cadre de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE). Cette remise de dette prend la forme de contrats, dits "contrats de désendettement et de développement" aux termes desquels la France et les pays partenaires décident d'un commun accord des programmes de lutte contre la pauvreté que les fonds libérés viendront financer. Trois nouveaux contrats ont été signés : avec la Bolivie (mai 2003), la Tanzanie (juin 2003) et la Mauritanie (juillet 2003). L'objectif est de permettre une **appropriation optimale de l'aide par les pays bénéficiaires** :



(1)



(2)

- en contribuant à financer la stratégie de lutte contre la pauvreté que le pays a lui-même définie ;
- en inscrivant les concours apportés dans le budget de l'État ;
- en associant les sociétés civiles du pays à l'identification des programmes, à leur mise en œuvre et à leur suivi-évaluation. À travers ces contrats, la DgCiD a engagé un effort de modernisation de ses outils de coopération.

### SOUTIEN À L'INTÉGRATION RÉGIONALE

Nous soutenons le processus d'intégration régionale, principalement sur le continent africain. En 2003, son action a emprunté trois voies :

- appui institutionnel aux instances régionales des pays de la Zone franc sur les questions statistiques, macro-économiques, douanières et de politiques structurelles ;
- renforcement des organisations régionales à caractère thématique ;
- accompagnement des processus d'intégration en Afrique australe et orientale.

### LE R ÉSEAU IMPACT

Réunissant des personnes issues des pouvoirs publics, de la recherche et de l'université, de bureaux d'étude, du HCCI, de collectivités locales et d'associations, le réseau IMPACT a pour ambition d'appuyer à la fois les pays partenaires et les acteurs de la coopération française dans la conception, la conduite et le suivi des politiques publiques de réduction de la pauvreté et des inégalités. Il contribue à l'élaboration d'outils méthodologiques permettant aux décideurs, en particulier des pays partenaires, de faire progresser la mise en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté.

Les actions du réseau en soutien aux projets de la DgCiD sont multiples. En 2003, le réseau a apporté son expertise pour l'élaboration de programmes régionaux de lutte contre la pauvreté en Mauritanie et formulé plusieurs recommandations pour renforcer la prise en compte des questions de pauvreté et d'inégalités.

### BURKINA FASO : INITIATIVE " EDUCATION POUR TOUS – PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE "

Au Burkina Faso, où le taux brut de scolarisation n'est que de 45 % (38 % pour les filles), un programme de 15 millions d'euros a été adopté sur le fonds de solidarité prioritaire, en soutien à la phase 2004-2006 du Plan Décennal de l'Éducation de Base. La coopération française qui intervient avec l'AFD, devient ainsi le deuxième partenaire financier du Burkina dans ce secteur, après la Banque mondiale. Il s'agit du premier programme adopté par la France dans le cadre de l'initiative "Éducation Pour Tous – Procédure Accélérée", qu'elle coprésède avec la Norvège depuis mars 2003.



[1] et [2] C2D en Bolivie © D.R.

[3] Un exemple de l'application du plan "Éducation pour tous" en Mauritanie. © Jean Coudou.  
[4] Fondation Pierre Maurel - Apprentissage du français aux enfants des rues. Alliances françaises de Madagascar. © D.R.

## UN ACCÈS UNIVERSEL AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

Les programmes mis en œuvre en 2003 ont été inspirés par un double souci : leur intégration aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté et des inégalités, et leur articulation avec les actions des organisations multilatérales (Banque mondiale, UNESCO, UNICEF, OMS, ONUSIDA, UNIFEM, BIT, FNUAP) et les engagements pris à l'occasion des grandes conférences internationales, notamment lors du Sommet du millénaire.

### ÉDUCATION POUR TOUS, UN ENJEU DU MILLÉNAIRE

La redynamisation de la coopération éducative a été poursuivie en 2003.

Le réseau d'assistants techniques (200 experts environ) s'est mobilisé, à travers les projets FSP, pour la **mise en œuvre des plans "éducation pour tous"**, conformément aux objectifs du forum de Dakar (avril 2000) et du Sommet du millénaire. Parallèlement à un appui à l'ingénierie pédagogique, une part croissante des projets intègre un appui institutionnel aux directions de l'évaluation et de la programmation, de l'administration générale et des ressources humaines, à la déconcentration des systèmes éducatifs. Ils visent à renforcer la capacité des administrations centrales à analyser et piloter les systèmes par une meilleure allocation des ressources

(élaboration de cartes scolaires, gestion des enseignants, mise en place de modèles de simulation financière à moyen terme, etc.).

À la demande du CICID, a été engagée une réflexion sur la mise en place, à partir du FSP, des premières aides budgétaires sectorielles en appui à l'initiative Fast-Track ("Éducation pour tous – procédure accélérée" / EPT-PA) qui vise à coordonner les efforts de la communauté internationale en vue de la réalisation de l'objectif d'une scolarisation primaire universelle en 2015. Cet effort d'innovation a débouché, début 2004, sur deux aides-programmes pour le Niger (12 millions d'euros) et le Burkina Faso (15 millions d'euros). Ces efforts sont complétés par des interventions de l'AfD (10 millions d'euros au Burkina Faso et 10,6 millions au Niger). Ces apports sont complémentaires de ceux réalisés sur les contrats de désendettement et développement (C2D). Ainsi, la DgCiD et l'AfD ont instruit, au cours de l'année 2003, une dotation de 9,75 millions d'euros pour la Mauritanie et 4,25 millions d'euros pour la Tanzanie.

### LE FRANÇAIS : LANGUE D'APPRENTISSAGE EN AFRIQUE

L'avenir du français en Afrique a continué de mobiliser la DgCiD. Elle a activement participé à la préparation et au déroulement des premiers Etats généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone, organisés en mars 2003 à Libreville (Gabon) par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Ils ont réuni plus de 500 participants, officiels et praticiens de l'enseignement en



(1)

Afrique, qui ont reconnu l'importance d'une première scolarisation dans la langue maternelle et réaffirmé le statut du français comme langue d'enseignement et de communication internationale. En 2003, une vingtaine de projets financés sur le Fonds de solidarité prioritaire (FSP) concernaient l'amélioration et la diffusion de l'enseignement en français dans les pays francophones.

### ACCÈS DE TOUS À DES SOINS DE QUALITÉ ET LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES

La France a concrétisé ces engagements en jouant un rôle moteur, reconnu par la communauté internationale, sur la question de l'accès des malades du Sud infectés par le VIH aux antirétroviraux, et d'une manière plus générale sur la question de l'accès à une large gamme de médicaments efficaces à des prix abordables pour les malades des pays les plus démunis.

La DgCiD, aux côtés de ses partenaires du ministère de la Santé et des Affaires sociales et du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, s'est investie dans les différentes instances de gouvernance du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Elle a préparé la Conférence internationale de soutien à ce Fonds, qui s'est tenue à Paris en juillet 2003. Elle a mis son expertise à la disposition des ser-



(2)

### L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

L'enseignement professionnel nécessite une attention plus soutenue de la part de la communauté internationale. La DgCiD, à cet égard, a mené une évaluation des dix dernières années de coopération dans le domaine de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Cette évaluation a entraîné une redéfinition des orientations stratégiques pour ce secteur. Un séminaire, organisé avec l'UNESCO à Sèvres du 16 au 18 décembre 2003, a permis d'alimenter la réflexion de la DgCiD. Sur le terrain, alors que se poursuivait un partenariat fructueux entre les organisations syndicales et patronales françaises et leurs homologues de certains pays du Sud (Sénégal, Bénin, Mali, Côte d'Ivoire, Niger, Burkina Faso, Guinée, Madagascar), en faveur d'une meilleure prise en compte de la demande de formation, des projets d'appui à l'enseignement professionnel étaient financés au Sénégal, en Algérie et au Burkina Faso pour un montant total de 8,05 millions euros. 53 assistants techniques accompagnent les gouvernements et institutions de la ZSP dans le renforcement de leur capital humain.

### CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE SOUTIEN AU FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME – PARIS, JUILLET 2003

La DgCiD a assuré la préparation et le déroulement de cette conférence qui a réuni des ministres, des acteurs associatifs et des représentants des personnes touchées de plus de 55 pays. Lors de la conclusion de cette Conférence, en présence du Président de la commission Romano Prodi, le Président de la République a confirmé l'engagement de la France de financer le Fonds mondial pour plus de 150 millions d'euros par an (pendant 3 ans). Il a appelé les États membres de l'Union européenne à porter leur contribution à 1 milliard de dollars par an. Il a en outre fixé à l'ensemble des acteurs français de la lutte contre le VIH/SIDA une feuille de route très claire pour atténuer les effets de la pandémie et faire reculer son extension.



[3]



[4]

(1) Tchad – Opération de prévention dans le cadre du festival "Fest' Africa sous les étoiles". © D.R.  
 (2) Enseignement professionnel au Bénin. © D.R.  
 (3 et 4) Inauguration du Centre de santé de Mirangine au Kenya. © D.R.

vices chargés de finaliser le plan "santé" qui a été adopté par le G8 lors du sommet d'Evian en juin 2003.

**La lutte contre le VIH/Sida** a continué de bénéficier de financements importants sur les projets FSP en cours, sur C2D (Ouganda et Mozambique notamment) ou au travers de nos contributions au fonds mondial. Elle s'est concrétisée par des actions de prévention, de dépistage (notamment avec la promotion de centres d'information et de dépistage anonyme et gratuit), par des mesures en faveur de l'accès au traitement et de la sécurité transfusionnelle, enfin par le soutien à un partenariat entre associations du Nord et du Sud pour faciliter la prise en charge des personnes vivant avec le VIH.

**Le SRAS** a nécessité une veille particulière sur les pays d'Asie du sud-est. Les actions sur les maladies cécitantes, l'onchocercose, la trypanosomiase et les maladies émergentes ou ré-émergentes se sont poursuivies. En matière de vaccination, la France a adhéré à l'initiative pour les vaccins et la vaccination (GAVI selon l'acronyme anglais).

Au sommet du G8 à Evian, l'engagement a été pris par la France de contribuer au programme mondial d'éradication de la poliomyélite pour un montant de 30 millions d'euros sur trois ans.

La France s'est efforcée aussi de concentrer ses activités sur **l'accès à des soins de santé de base de**

**qualité.** Les financements C2D attribués au Mozambique ou en Bolivie viennent démontrer le souci de la DgCiD de compléter son intervention dans les domaines institutionnels et de renforcement des capacités humaines par une action sur l'offre de services de santé de base en direction des plus démunis.

Mobilisés sur la question du **financement de la santé**, nous soutenons les réformes engagées dans un certain nombre de pays en matière de planification stratégique, amélioration de la qualité des soins, réorganisation de l'offre de santé, promotion de filières de soins, etc.

Entourés de réseaux d'expertise - la Fédération des Hôpitaux de France pour la gestion hospitalière, RAMUS pour l'appui aux mutuelles de santé, REMED pour le médicament - nous avons renforcé ses relations avec les agences multilatérales sur des programmes particuliers. La convention passée avec l'OMS a été renouvelée pour financer des programmes destinés à mieux contrôler les maladies transmissibles dans les pays en développement.



(1) Programme d'Éducation non formelle - El Jadida - Maroc. © D.R.

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL : UNE RÉPONSE STRUCTURELLE AU DÉFI DE LA PAUVRETÉ

La France défend une conception élargie de la lutte contre la pauvreté et du développement social. Plutôt que la réduction conjoncturelle des effets pernicioeux de certaines politiques économiques, il s'agit d'apporter une réponse structurelle dont l'objectif est l'insertion de toutes les populations, la réduction des inégalités sociales et la limitation des effets des accidents de la vie, suivant cinq lignes :

### - Accompagner les changements démographiques.

Elle finance des travaux de recherche-action et des séminaires internationaux sur ces questions. En 2003, elle a contribué à la quatrième conférence africaine sur la population organisée à Tunis par l'Union pour l'Étude de la Population en Afrique (UEPA).

L'accompagnement des dynamiques de population se traduit également par la mise en œuvre de programmes de coopération cohérents avec le plan d'action du Caire dans le domaine de la santé, de la reproduction et de la planification familiale. Dans ce cadre, en 2003, elle a expérimenté un partenariat opérationnel avec l'association Équilibres & Populations.

### - Protéger et promouvoir les droits de l'enfant.

De l'Afrique (FSP avec l'UNICEF) à l'Afghanistan (l'accueil des enfants des rues avec les ONG "Afrane" et "Enfants du Monde et Droits de l'Homme"), la DgCiD est restée mobilisée sur le devenir des enfants, particulièrement ceux résidant dans des pays en situation de conflit ou de post-conflit.

### - Promouvoir la participation et l'insertion sociale de la jeunesse.

Nous avons mené des actions visant à augmenter la capacité des jeunes à s'organiser et à se responsabiliser (projet mobilisateur "Jeunes, Vie associative"). Elle a appuyé l'insertion professionnelle et sociale de cette population.

### - Renforcer l'égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes.

Sur cette thématique, une action externe et une mobilisation interne à l'administration française ont été engagées. Plusieurs réalisations ont concrétisé en 2003 les engagements français : par exemple, la création du réseau "genre en action", l'élaboration d'un projet FSP avec l'UNIFEM sur "l'accompagnement de l'évolution du droit des femmes et de la famille au Maghreb et au Machrek" (2,32 millions d'euros). Les actions de sensibilisation se sont poursuivies au sein des services afin d'intégrer cette préoccupation dans les stratégies sectorielles et les opérations conduites.

### - Former les acteurs au développement social.

En 2003, trois projets de formation ont été conduits, au Mali, au Niger et à Madagascar, pour un montant total de 4.2 millions d'euros.

## PROTECTION SOCIALE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

En avril 2003, le ministère des Affaires étrangères a organisé à Turin, en collaboration avec le Bureau International du Travail (BIT), un symposium international destiné à promouvoir l'extension de la protection sociale dans les pays en voie de développement (PED). Celui-ci a réuni environ une centaine de personnes, issues de 25 pays. Le symposium a été conçu pour lancer un débat sur les principes susceptibles de fonder la protection sociale et sur les démarches permettant d'aider à son extension sur la base d'approches opérationnelles.

## LE DÉVELOPPEMENT PAR LE SPORT

La DgCiD mène des actions de coopération dans le domaine du sport afin d'aider les pays du Sud à mieux former leurs athlètes et leurs cadres sportifs. De nombreux jeunes athlètes, africains pour la plupart, ont ainsi bénéficié en 2003 de bourses de formation de courte durée dans de nombreuses disciplines sportives. L'entraînement d'athlètes, espoirs ou déjà confirmés, a été soutenu dans les centres de haut niveau de Tunis, Dakar, et Maurice et Rabat (en substitution de celui d'Abidjan). Ils s'y sont préparés aux grandes échéances qu'étaient les Jeux africains d'Abuja, les Championnats du monde d'athlétisme en 2003 et ceux des Jeux Olympiques d'Athènes en 2004. De nombreux stages, tournois et championnats étrangers ont bénéficié d'un soutien financier et de l'expertise de conseillers pédagogiques sportifs itinérants, contribuant à la progression du sport dans les pays de la Zone de Solidarité Prioritaire.

En accompagnement des neuvièmes Championnats du Monde d'athlétisme de Paris Saint Denis, la DgCiD a organisé des rencontres internationales de jeunes dont une plus particulièrement destinée à de jeunes "espoirs" (filles et garçons de 17 à 21 ans) de pays du Sud auxquels se sont joints de jeunes athlètes d'Aquitaine. Cette opération "Athlétisme 2003", a alterné visites culturelles et présentation du sport français et de son environnement. Elle a permis aux participants de cette session d'assister aux épreuves les plus marquantes des Championnats du monde, et de participer à diverses actions sportives (tournois amicaux, entraînements journaliers personnalisés par trois conseillers pédagogiques en athlétisme), en liaison avec la Ligue régionale d'athlétisme d'Ile-de-France. Lors d'entraînements en commun et de compétitions amicales les jeunes ont pu comparer leurs expériences sportives, les techniques propres à chaque club et bénéficier de la présence de pédagogues de haut niveau. La sélection des jeunes d'Algérie, d'Angola, du Burkina Faso, de Chine, du Liban, du Mali, du Maroc, de Maurice, du Rwanda, du Soudan et de France a été effectuée par les fédérations nationales d'athlétisme sur la base de leurs performances sportives. Cinq entraîneurs étrangers et trois entraîneurs français encadraient cette rencontre.



[1 et 2] Programme " Allons en France ". Jeunes de diverses nationalités invités aux championnats du monde d'athlétisme avec la Ligue régionale d'athlétisme d'Ile-de-France. © D.R.





(1)

(1) Bassin du fleuve Niger. Sélectionné par le conseil des ministres Africains de l'eau. (GIRE) © F. de La Mure

## UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

Afin d'être durable, la croissance se doit d'être respectueuse des équilibres naturels. Aussi le ministère des Affaires étrangères s'emploie-t-il, conformément aux engagements de la France, à renforcer les capacités des pays en développement à bien gérer leur environnement et leurs ressources naturelles. Il a mené, en 2003, trois types d'actions. Ces actions ont mobilisé 80 experts de l'assistance technique et ont été financées à hauteur de 25 millions d'euros par le Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM).

### L'APRÈS JOHANNESBURG : L'INITIATIVE EUROPÉENNE DE L'EAU

L'Union Européenne, sous l'impulsion de plusieurs États Membres, a lancé à Johannesburg (2002) une Initiative au titre des partenariats de type 2, intitulée "L'eau pour la vie", avec trois priorités : l'accès pour les plus pauvres à une eau potable de qualité et à un assainissement adapté ; une gestion durable et équitable des eaux transfrontalières; une distribution équitable entre les différents usagers de l'eau, basée sur des principes de bonne gouvernance. Un accord de partenariat stratégique a alors été signé entre l'Union africaine et l'Union européenne. Sa mise en œuvre en Afrique se fera en étroite coordination avec le Conseil des Ministres africains de l'Eau (AMCOW) et le NEPAD.

Cette initiative comporte cinq composantes régionales, dont deux sont dédiées à l'Afrique. Les autres régions concernées sont : l'Europe centrale et orientale, la Méditerranée et l'Amérique latine. La France pilote la composante "gestion intégrée des ressources en eau" (GIRE). Cinq premiers bassins ont été sélectionnés par le Conseil des ministres africains de l'eau, pour lesquels la Commission européenne a déjà réservé 10 millions d'euros pour le financement de plans d'action : le Lac Tchad en Afrique Centrale, le Lac Victoria avec une focalisation sur la rivière Kagera en Afrique de l'Est, le bassin du fleuve Orange Senqu en Afrique australe, le bassin du fleuve Niger et celui de la Volta en Afrique de l'Ouest. L'appropriation des plans d'action se fera progressivement par les organismes de bassins africains et par les Commissions économiques régionales.

Cette première étape de la composante GIRE sera relayée par la mise en place de la Facilité Européenne de l'Eau (500 millions d'Euros), appuyée par la France.

### APPUI À LA POLITIQUE DE PARTAGE DES BÉNÉFICES ET DE DÉLÉGATION DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES À MADAGASCAR

Le ministère des Affaires étrangères appuie, au moyen d'un projet FSP, le plan d'action environnementale de Madagascar :

- il apporte son soutien à l'inventaire des produits de cueillette à valeur commerciale tels que les fibres végétales, les huiles essentielles, le miel, la soie sauvage ; il concourt à l'amélioration de leurs conditions d'extraction durable, de leur transformation et commercialisation ainsi qu'à l'établissement d'une fiscalité locale les concernant.

- par ailleurs, il appuie la délégation de la gestion des ressources naturelles à des opérateurs privés, à des associations et à des communautés de base.



(1)



© D.R.



(2)



(3)



(4)



(5)

(1) Forêt tropicale au Gabon. © D.R.  
 (2 et 3) La gestion responsable des ressources halieutiques à Djibouti. © D.R.  
 (4) Lac de cratère aux Comores. © D.R.  
 (5) Barrage au Zimbabwe © D.R.

## DES PROJETS DE TERRAIN

La DgCiD a conduit, en réponse aux demandes des États partenaires, des projets de terrain dédiés à la gestion des ressources naturelles dans les quatre grands secteurs suivants : la gestion responsable des ressources halieutiques, l'aménagement durable des forêts tropicales humides, la gestion intégrée des ressources en eau et la gestion durable de la faune et de la biodiversité animale et végétale.

L'accent étant mis sur les suites à donner au Sommet mondial du développement durable (Johannesburg, septembre 2002), notamment concernant la mise en œuvre des nouveaux partenariats dits de type 2, le ministère des Affaires étrangères a travaillé prioritairement sur deux thématiques au sein d'initiatives européennes : **l'accès à l'énergie pour les plus pauvres et la gestion intégrée des ressources en eau.**

D'autres initiatives ont été suivies par la France : le partenariat pour les forêts du bassin du Congo dont la première réunion des différents partenaires s'est tenue

à Paris en janvier 2003, le forum mondial de l'eau à Kyoto en mars 2003 ainsi que la préparation du Sommet du G8 à Évian. Elles ont été l'occasion de poursuivre la dynamique engagée au sommet de Johannesburg sur l'eau, axe prioritaire de la coopération internationale au regard des objectifs du millénaire des Nations Unies.

## UN APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE POLITIQUES PUBLIQUES

Afin de contribuer à la réalisation des engagements de la France, la DgCiD s'efforce d'aider les pays en développement à mettre en place et à structurer des politiques publiques relatives à l'environnement et à la mise en œuvre des grandes conventions internationales. Ainsi, elle mène avec eux des programmes pilotes, s'emploie à favoriser l'appropriation de politiques sectorielles (eau, pêche, climat, énergie...) dans les priorités nationales. Enfin, elle aide ses partenaires à participer aux débats internationaux sur les questions d'environnement.

## → LE MONDE EN DÉVELOPPEMENT / L'ÉTAT DE DROIT, LA DÉMOCRATIE

- EN 2000, LE MONDE COMPTAIT 121 PAYS ASSOCIANT LEUR POPULATION, GRÂCE À DES LECTIONS PLURALISTES, À LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES, SOIT 68 % DE LA POPULATION MONDIALE ; EN 1985, ILS N'ÉTAIENT QUE 54 ET FORMAIENT 46 % DE LA POPULATION MONDIALE.

- LA PRESSE EST LIBRE OU PARTIELLEMENT LIBRE DANS 125 PAYS, REPRÉSENTANT 62% DE LA POPULATION MONDIALE.

- 30 % DES OPINIONS PUBLIQUES SONT DÉLIVRÉES AUX AUTORITÉS LOCALES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, CONTRE MOINS DE 20 % DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT.

DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

## EN ACCOMPAGNEMENT DES REFORMES POLITIQUES

Forte de sa tradition administrative comme de son rôle précurseur en matière de démocratie et de droits de l'homme, la France a le souci d'accompagner, non seulement les évolutions économiques et sociales de ses partenaires, mais aussi les processus de réformes politiques dans lesquels ils sont engagés. Ainsi, elle aide nombre de pays en développement, d'une part à consolider l'État de droit et la démocratie, d'autre part à renforcer les capacités de leur administration.

### UN ÉTAT DE DROIT ET UNE DÉMOCRATIE CONSOLIDÉS

Dans des sociétés où s'affirme la valeur de la personne humaine, les autorités publiques apparaissent d'autant plus légitimes qu'elles respectent les libertés, individuelles et collectives, et qu'elles sont représentatives des citoyens. La réalisation de cet État de droit et de cette gouvernance démocratique dépend de la façon dont les institutions publiques sont organisées et fonctionnent. Elle dépend aussi de la capacité de la société civile à défendre ses droits et de celle des médias à affirmer leur indépendance.

### DES INSTITUTIONS PUBLIQUES REPRÉSENTATIVES ET RESPECTUEUSES DES LIBERTÉS

Nous apportons en réponse aux demandes des pays en développement, un appui aux institutions jouant un rôle dans la mise en œuvre de l'État de droit et de la démocratie : les assemblées parlementaires, les hautes juridictions (Conseil d'État, Cour des Comptes, Conseil Constitutionnel...), la justice, les institutions pénitentiaires, la police, les commissions nationales des droits de l'Homme, les médiateurs, les barreaux.

## "POUR UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE"

"Pour une gouvernance démocratique", document d'orientation de la politique française de coopération rédigé avec la collaboration d'experts du nord et du sud, a été publié par la DgCiD en juillet 2003. Il traduit l'engagement de la France pour la promotion de la démocratie et permet de recentrer nos actions de coopération dans le cadre des stratégies de développement définies à la Conférence internationale sur le financement du développement de Monterrey en mars 2002 et au Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg en août 2002.

Au delà du concept de gouvernance, généralement attaché au strict respect de la légalité et des règles de bonne gestion, la "gouvernance démocratique" donne la primauté aux droits de l'homme et du citoyen et assigne à la coopération internationale une finalité centrée sur le développement humain. Elle préconise notamment l'intégration de tous les acteurs de la société civile dans les processus de réduction de la pauvreté et de développement durable. Elle met le partenariat au centre de sa politique de coopération et d'aide au développement : au niveau national, en se référant aux documents stratégiques de lutte contre la pauvreté élaborés dans le cadre d'une concertation entre l'État, la société civile et les partenaires au développement ; au niveau régional, en facilitant l'intégration au processus de mondialisation grâce à une harmonisation des politiques entre pays d'un espace commun dépassant les frontières nationales ; au niveau international, en participant activement aux grands rendez-vous consacrés au développement durable ou à la gouvernance mondiale.

## POLICE ET SÉCURITÉ CIVILE

La coopération en matière de sécurité est mise en œuvre par le Service de coopération technique internationale de police (SCTIP) du ministère de l'Intérieur. Elle s'appuie sur un réseau de 94 attachés de sécurité intérieure (ASI), placés sous l'autorité des ambassadeurs.

La lutte contre le terrorisme et son financement étant devenue une priorité du gouvernement français, la coopération policière met l'accent sur la lutte en amont : renforcement de la sûreté aéroportuaire, détection des faux documents, prévention de l'immigration illégale et coopération avec les organisations internationales compétentes.

Les autres secteurs prioritaires sont la lutte contre les stupéfiants (en particulier en Colombie et en Asie centrale), contre la corruption (déontologie policière) et contre la traite des êtres humains.

Une réforme du réseau des ASI est en cours qui devrait intégrer la coopération Gendarmerie au dispositif actuel.

La sécurité civile devient un sujet de plus en plus prégnant de l'activité internationale. La prévention et le traitement des catastrophes naturelles sont devenus une priorité centrale de nombreux pays en développement victimes de catastrophes naturelles (inondations, séismes, phénomènes volcaniques), industrielles ou technologiques. L'assistance technique se renforce dans ce domaine, notamment en Chine, en Afrique sub-saharienne (Cameroun, Congo, Burkina-Faso, ...), en Afrique du Nord et dans les Balkans.



© D.R.

Elle a privilégié trois types d'actions. Elle a mené, en premier lieu, des **actions de formation**. Elle a formé des juges et des policiers à un exercice de leurs responsabilités conforme aux normes d'un État démocratique. Les principaux opérateurs, dans ce secteur, ont été l'École nationale de la Magistrature (ENM) et le Service de coopération technique internationale de police (SCTIP). Elle a conduit, en deuxième lieu, des **actions d'aide à la réforme et à la rénovation du droit**. Elle apporte un appui à la mise en place de codes (code civil, code pénal, code de procédure pénale...), à la réforme des textes juridiques (statuts de la magistrature garantissant l'indépendance des juges, lois contre la criminalité organisée...), à la traduction en langues étrangères de textes juridiques français fondamentaux. Enfin, elle a continué à **mettre à disposition de ses partenaires étrangers de la documentation à caractère juridique et/ou technique** (livres, revues...).

## DES SOCIÉTÉS CIVILES APTES À DÉFENDRE LES DROITS DE L'HOMME

Afin de renforcer la prise de conscience par les populations elles-mêmes de leurs droits fondamentaux, nous agissons également en direction de la société civile. Nous venons surtout en **appui aux associations de défense et de promotion des droits de l'homme**. Dans cette perspective, nous avons conduit en 2003 trois importants projets FSP mobilisateurs.

- Avec le Haut Commissariat aux droits de l'Homme, la DgCiD a développé un projet dont l'objectif principal est de contribuer à favoriser la mise en place d'un système national pour la promotion et la protection des droits de



(1) et (2) Avec l'association Penal Reform International, la DgCiD a soutenu un projet permettant d'améliorer les conditions de détention au Niger. ©Damien Rey / Penal Reform International.  
 (3) Studio de la radio Afghane. Enregistrement d'une émission. © D.R.

l'Homme, système faisant appel à des élus et à des acteurs de la société civile. Les pays bénéficiaires sont le Burundi, le Cambodge, Haïti, le Niger, la République Centrafricaine ainsi que le Centre sous-régional des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale (basé à Yaoundé au Cameroun).

- Avec l'association Penal Reform International (PRI), la DgCiD a mené un programme, visant à promouvoir la réforme pénale et pénitentiaire par la mise en pratique des normes internationales des droits de l'Homme dans l'administration de la justice. Ce projet permet d'améliorer le fonctionnement de la justice pénale et les conditions de détention, de favoriser les alternatives à l'incarcération et d'accroître la collaboration entre les groupes de la société civile concernés.

- Enfin, avec la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH), elle a mis en oeuvre un projet destiné à renforcer les capacités d'un certain nombre de mouvements de défense des droits de l'Homme, dont la précarité est souvent très grande. Par des formations, par la mise en réseau de ces associations au sein de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, le projet cherche à conforter leur existence et accroître leur capacité d'influence.

## DES MÉDIAS INDÉPENDANTS ET PROFESSIONNELS

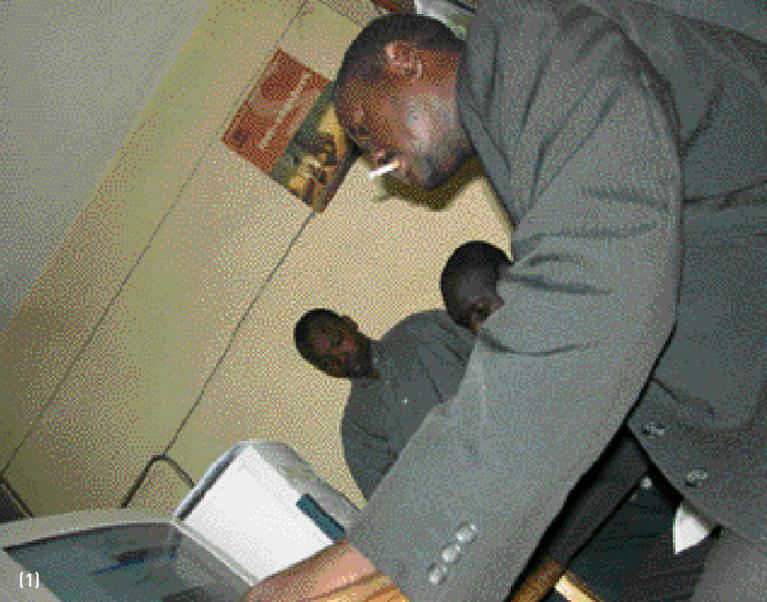
Afin d'accompagner l'affirmation de médias indépendants et professionnels, des actions de **formation des journalistes** sont organisées en France et sur place. Elle appuie également la **structuration et la professionnalisation des formations locales**. Elle soutient les entreprises de presse, les syndicats de journalistes et les autres organismes agissant pour la défense et la promotion de la liberté d'expression.

L'année 2003, dans ce domaine, a été marquée par un certain nombre d'actions phares.

- **En Afghanistan**, nous apportons un appui à la faculté de journalisme de Kaboul. Nous avons participé à la formation des formateurs de cet établissement ainsi qu'à celle des étudiants et nous avons également apporté une aide à la réforme des cursus. Par ailleurs, nous avons soutenu la rénovation de la radio nationale afghane, dans le cadre d'un accord de coopération avec Radio France International. Des équipements numériques ont été achetés pour moderniser les studios. Ils seront installés en 2004 et les personnels de la radio bénéficieront d'un plan de formation.

- **En Serbie-et-Monténégro**, nous avons soutenu la création par l'agence Beta de Radio Sto Plus. Cette radio de Novi Pazar, dans la province du Sandzak, au sud de la Serbie, a pour ambition d'offrir un traitement équilibré de l'information locale et de contribuer ainsi à la stabilisation politique de la région.

- Autre action emblématique : la mise en place d'une **assistance technique itinérante en Afrique pour**



(1) Maison de la presse à Bamako. © D.R.  
 (2) Formation de journalistes au Mali. © D.R.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO – RESTAURATION DU SYSTÈME JUDICIAIRE À BUNIA, ITURI.

Quelques semaines après la fin de l'opération Artémis menée par l'Union européenne à Bunia, un projet conjoint UE/ France a été lancé en septembre 2003 afin de restaurer le système judiciaire de cette ville et de contribuer ainsi, sur le plan civil, à la sortie de la crise politique et sécuritaire en luttant contre l'impunité. Pendant que l'Union européenne acceptait de se charger du renforcement institutionnel et de la formation, la DgCiD finançait la réhabilitation des différents bâtiments du système judiciaire (Tribunal de grande instance, Inspection provinciale, logements des magistrats et procureurs, prison). Ce projet a permis d'apporter un soutien rapide et coordonné au processus politique.

## LE GROUPE DE TRAVAIL "LA GOUVERNANCE AU SUD"

Le Groupe de travail " La gouvernance au Sud ", appelé communément le Groupe Sud, a été créé en mars 2002 par la DgCiD en partenariat avec l'Agence intergouvernementale de la Francophonie. Il réunit des experts et responsables africains de haut niveau venant des différentes zones géographiques du continent. L'approfondissement des thèmes spécifiques de la gouvernance, la modernisation de l'administration, la réforme de l'État et la mise en œuvre du NEPAD constituent ses principaux axes de travail. Le Groupe Sud est représenté à toutes les grandes manifestations internationales concernant ces domaines. L'animation de ce Groupe de travail, avec les moyens modernes d'information et de communication, est assurée par la DgCiD et l'Observatoire des fonctions publiques africaines de Cotonou. Fonctionnant comme une tête de réseau, le Groupe Sud participe à la mise en œuvre des actions des projets de coopération. Un bulletin mensuel, la Lettre du Groupe Sud, relate les actions exemplaires relevant des domaines de la gouvernance, ouvre des débats sur des questions d'actualité et fait le point sur les publications et les rencontres internationales relatives à la gouvernance.

**le conseil et l'aide à la structuration des rédactions d'entreprises de presse.** Le Burkina Faso, le Mali et le Niger sont les pays bénéficiaires de ce projet mené en coopération avec l'Agence Internationale de la Francophonie. Un assistant technique, journaliste confirmé, s'immerge pendant trois semaines au sein de la rédaction d'un titre de la presse écrite afin d'observer, de dialoguer et de conseiller les responsables de la publication. Le choix des titres bénéficiant de cette expertise est arrêté par un organisme local du secteur des médias : la faculté en communication et journalisme de Ouagadougou, la Maison de la Presse de Bamako et l'IFTIC de Niamey à partir de critères établis par les organismes précités, l'AIF et le ministère des Affaires étrangères. En 2003, huit titres de la presse écrite burkinabé ont ainsi accueilli l'expert français et ont apprécié ce type d'accompagnement professionnel. L'action a été engagée au Mali.

## DES ADMINISTRATIONS EFFICACES

Afin de contribuer au développement, y compris économique, des pays concernés, les **institutions** ne se doivent pas seulement d'être **légitimes** aux yeux des citoyens. Elles sont également tenues d'être **efficaces**. C'est le cas des administrations de l'État qui doivent être capables de mettre en œuvre les politiques décidées par les autorités. Le cas également des pouvoirs publics locaux en charge de la maîtrise du développement urbain et de l'aménagement du territoire.



## AIDER LES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT À SE RÉFORMER

La coopération administrative que propose la DgCiD à ses partenaires, a pour objectif de promouvoir :

- une organisation administrative garantissant la séparation des pouvoirs, la légalité et la mise en œuvre des politiques publiques,
- une fonction publique mobilisant des fonctionnaires loyaux, compétents et mobiles,
- une relation avec les usagers renouvelée par les opportunités qu'offrent les technologies de l'information et de la communication.

En 2003, l'expertise de la France a bénéficié à des programmes nationaux de réforme de l'État. Elle a dispensé des conseils relatifs à l'organisation de l'administration centrale et de l'administration territoriale, le travail gouvernemental, la déconcentration, la régulation, la gestion déléguée et le contrôle de légalité.

Elle a consacré près de 20 millions d'euros à ces actions et mobilisé 14 assistants techniques.

## APPUYER LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Nous accompagnons les **processus de décentralisation** qui, dans les pays en développement, permettent d'étendre les libertés et d'améliorer l'efficacité du service rendu aux citoyens.

Nous avons mené, en 2003, un projet FSP mobilisateur destiné à capitaliser les expériences de décentralisation en Afrique et à les étendre à d'autres zones géographiques.

## LA MAÎTRISE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

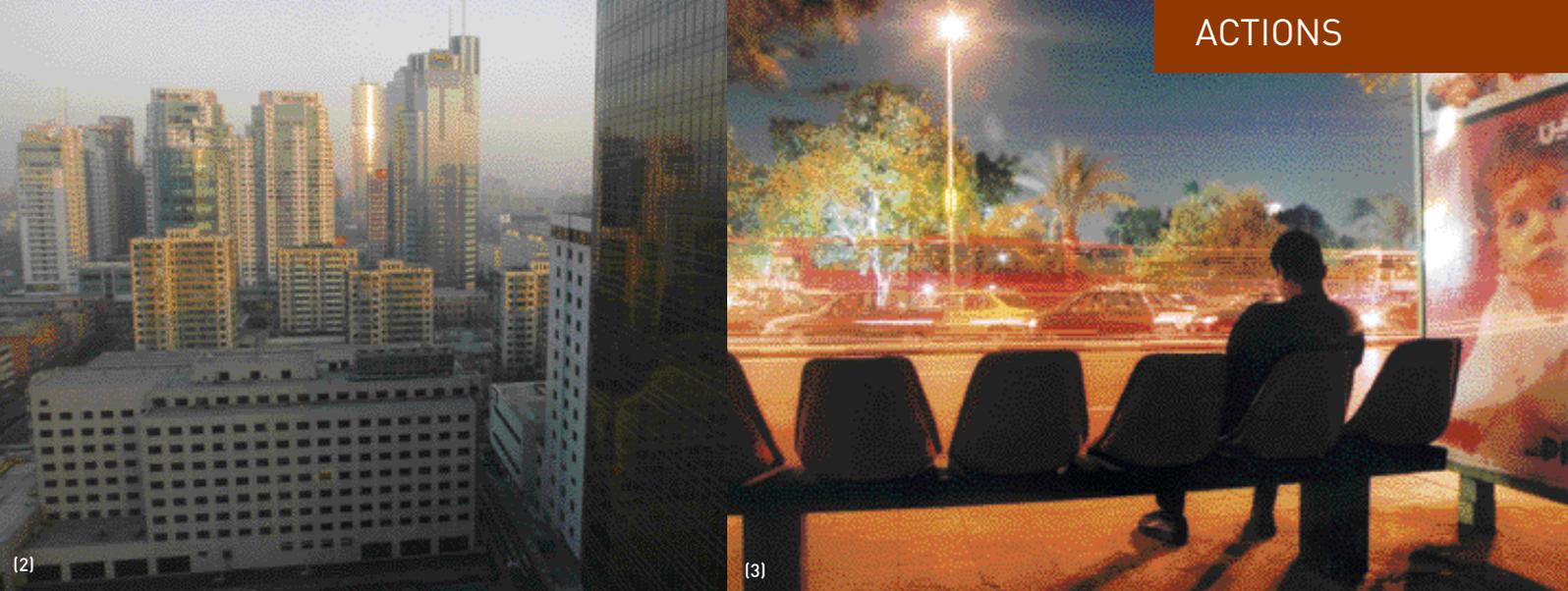
Le Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg, en 2002, s'est saisi de ce problème. Il a consacré une partie de ses travaux aux interactions entre villes et environnement (transports, pollution atmosphériques liées à la concentration des industries en ville, assainissement et déchets, accès au logement). Le montant des investissements dans ces domaines nécessite de faire appel à l'ensemble des capitaux disponibles, tant publics que privés. Le concept de partenariat public-privé pour favoriser l'accès des populations urbaines défavorisées aux services de base a ainsi été reconnu par la conférence et les actions engagées à cet effet ont été labellisées sous la dénomination "initiatives de type 2".

## BÉNIN : PROJET FRANCO-ALLEMAND DANS LE DOMAINE DE LA DÉCENTRALISATION

La France et l'Allemagne (GTZ) conjuguent leurs actions d'appui à la décentralisation dans le cadre d'un projet tripartite bénino-franco-allemand. Chacun des deux pays met à la disposition de la direction générale de l'administration territoriale un assistant technique assurant la mise en œuvre de nos concours respectifs à l'ensemble de la réforme. Cet appui, à l'origine orienté principalement vers la décentralisation et la déconcentration des services de l'État, prévoit aujourd'hui des actions en faveur du développement local dans des collectivités cibles (Natitingou et Abomey pour la partie allemande, Bohicon, Kandé et Natitingou pour la partie française).

## AFRICITÉS : LE GRAND RASSEMBLEMENT DES ÉLUS AFRICAINS

Le troisième Sommet d'Africités, qui s'est tenu à Yaoundé du 2 au 6 décembre 2003 avec le soutien de la DgCiD, a enregistré une forte participation avec plus de 2000 délégués africains dont 800 élus. Les objectifs politiques fixés par le "Partenariat pour le Développement Municipal" (PDM), organisateur de la manifestation, ont été atteints, avec la création d'une organisation unique des élus africains – le conseil des communes et régions d'Afrique (CCRA) – et la mise en place d'un conseil des ministres africains de la décentralisation (CADDEL). Point fort de l'agenda du Sommet, le thème de l'accès aux services de base dans les collectivités locales africaines a fait l'objet de résolutions importantes de la part des États, des collectivités locales et des bailleurs de fonds. Il s'agit notamment de reconnaître aux collectivités locales la première responsabilité dans la fourniture des services de base aux populations, de mettre en place des mécanismes adéquats pour promouvoir la maîtrise d'ouvrage locale de ces services et de faciliter les partenariats entre les collectivités locales et les secteurs privé et associatif.



(1) Libreville - Gabon. © D.R.  
 (2) Ville de Pékin. © F. de La Mure  
 (3) Guezira 2003. © Hala El Koussy.

La DgCiD apporte un **appui au renforcement des capacités des administrations locales**. Elle offre une assistance technique sur des sujets techniques comme la gestion des finances locales, l'assainissement en milieu urbain, les transports, les modalités de la gouvernance locale, notamment dans les relations avec leurs mandants. Pour le continent africain, elle apporte un appui au partenariat pour le développement municipal (PDM).

Par ailleurs, un partenariat avec la Banque mondiale renforce ses actions bilatérales dans le cadre du programme "Cities Alliance", qui intervient en appui aux villes des pays en développement.

Parmi les grands défis qu'ont à relever les pouvoirs publics locaux des pays en développement figure la **maîtrise du développement urbain**. Des mégapoles, d'apparition récente, concentrent les populations à faible revenu dans des quartiers d'habitat précaire où les services essentiels sont peu ou mal distribués. Les problèmes d'assainissement et de logement constituent une des priorités pour ces populations.

Autre défi pour les collectivités locales, comme pour l'État : **l'aménagement du territoire**. La relance de politiques d'aménagement du territoire dans les pays en développement est une nécessité si l'on veut que ces pays optimisent leurs capacités locales de développement. Ainsi, la gestion du territoire national en relation avec le développement des villes nécessite de la part de l'État une gestion souple, basée sur une meilleure connaissance des potentialités territoriales. La DgCiD a développé de nombreux projets dans ce domaine, parmi lesquels un projet mobilisateur visant à promouvoir l'approche française de l'aménagement du territoire auprès des organisations internationales.

Au cours de l'année 2003, elle a consacré plus de 50 millions d'euros à ces actions d'appui à la décentralisation, au développement urbain durable et à l'aménagement du territoire. 35 assistants techniques ont été mobilisés.

## → MONDE EN DÉVELOPPEMENT / CULTURE – CONNAISSANCE

- PLUS DE LA MOITIÉ DES JEUNES FONT DES ÉTUDES SUPÉRIEURES DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS, MOINS DE 10 % DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ; LES DÉPENSES PUBLIQUES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PAR TÊTE S'ÉLEVENT À 6437 \$ DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS ET À 852 \$ DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT.

- LE NOMBRE D'INTERNAUTES POUR 1000 HABITANTS EST DE 396 DANS LES PAYS À HAUTS REVENUS, 36 DANS LES PAYS À REVENUS INTERMÉDIAIRES ET 6 DANS LES PAYS À FAIBLES REVENUS.

- LES REDEVANCES ET DROITS DE LICENCE REPRÉSENTENT 0.1 \$ PAR HABITANT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, CONTRE 62 DANS LES PAYS DE L'OCDE.

- L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE PRODUIT CHAQUE ANNÉE UN PEU MOINS DE 20 LONGS MÉTRAGES, LE MONDE ARABE UNE MOYENNE DE 30, L'EUROPE 946, L'INDE 693 ET LES ÉTATS-UNIS 661.

DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

## POUR ASSOCIER LE SUD

## LA SOCIÉTÉ MONDIALE DE LA CULTURE ET DE LA CONNAISSANCE

La capacité de produire et de diffuser à la fois des connaissances et des œuvres culturelles constitue une dimension fondamentale du développement. Aussi, la France apporte-t-elle son soutien au renforcement des capacités des pays du Sud dans les domaines de la culture, de l'audiovisuel, de l'enseignement supérieur et de la recherche, des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Elle souhaite les aider à prendre toute leur place dans l'espace culturel et la société du savoir en voie de constitution à l'échelle mondiale.

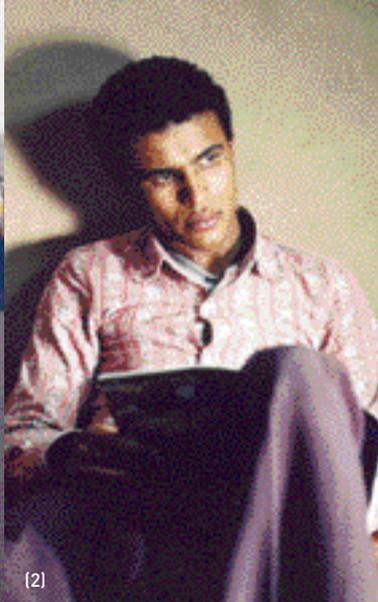
## PARTICIPER À LA DIVERSITÉ CULTURELLE

L'aide au développement qu'apporte le ministère des Affaires étrangères dans le domaine de la culture s'inscrit dans le cadre de la politique française de promotion de la diversité culturelle. Elle s'adresse à des pays qui souhaitent, d'une part promouvoir la liberté de création et de circulation des œuvres, d'autre part assurer la préservation de leur spécificité culturelle dans un contexte de commercialisation croissante de ce secteur.

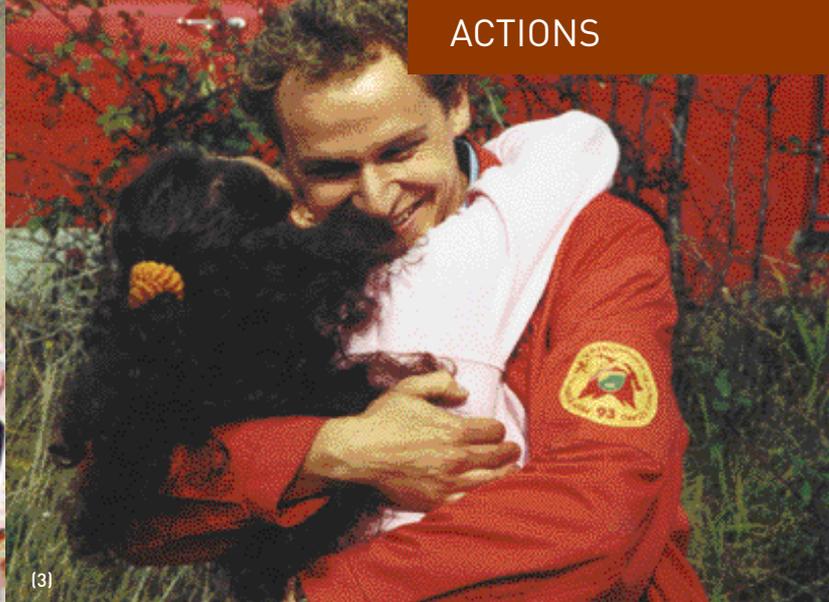
Ce soutien se concrétise par une aide à la création artistique et à son accès aux circuits de distribution internationaux, par un appui à la professionnalisation des opérateurs culturels, **par une assistance aux États désireux de mettre en place des politiques culturelles, enfin par un appui à la sauvegarde et à la valorisation de leur patrimoine.** Pour mener ces actions, le ministère des Affaires étrangères dispose notamment d'un réseau de 80 établissements culturels et 137 alliances françaises conventionnées, d'un "programme Afrique en créations" géré par l'AFAA, de la ressource que constitue le fonds de Solidarité Prioritaire et d'un certain nombre de fonds de soutien à la création. En 2003, l'Afrique est restée la priorité de l'aide au développement culturel du ministère avec le lancement du



(1)



(2)



(3)

(1) Film "Abouna" de Mahamat Saleh Haroun. © D.R.

(2) Film "HEREMAKONO" (En Attendant le Bonheur) d'Abderrahmane Sissako. © D.R.

(3) Film Bosnien "Au Feu !" de Pjer Zalica. © D.R.

## CANNES 2003 : LANCEMENT DU PLAN IMAGES AFRIQUE

L'année 2003 a été marquée par le lancement, au Festival de Cannes, du "Plan images Afrique". Celui-ci doit encourager, en Afrique subsaharienne, la production et la diffusion d'images africaines. Il a pour ambition de participer à la reconquête du public africain par les professionnels africains et de contribuer ainsi à l'émergence d'une véritable économie de l'audiovisuel en Afrique. Afin d'atteindre ces objectifs, le plan Images Afrique se décline en trois volets distincts :

- **LE FONDS IMAGES AFRIQUE** : mécanisme nouveau d'aide directe à la production cinématographique et télévisuelle, doté d'un montant annuel de 2 millions d'euros, fusionne en 2004 en un guichet unique le Fonds Sud Télévision et le Fonds d'Appui au Développement des Cinémas du Sud (ADC-Sud).

- **AFRICA CINÉMAS** : fonds d'aide à la distribution cinématographique géré par Europa cinema qui a pour vocation d'accroître la place des films africains en Afrique. Mis en place en juillet 2003 et financé par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, la Commission européenne (FED / ACP) et le ministère des Affaires étrangères, Africa Cinemas est doté d'une enveloppe de 1,5 millions d'euros par an.

- **PLAN DE SOUTIEN AUX TÉLÉVISIONS AFRICAINES** Coordonné par CFI, ce plan, doté d'un montant de 3 millions d'euros sur trois années, a pour objectif d'accompagner la modernisation des télévisions africaines, publiques et privées, afin de leur permettre de produire, d'acheter ou co-produire des programmes locaux en quantité suffisante.

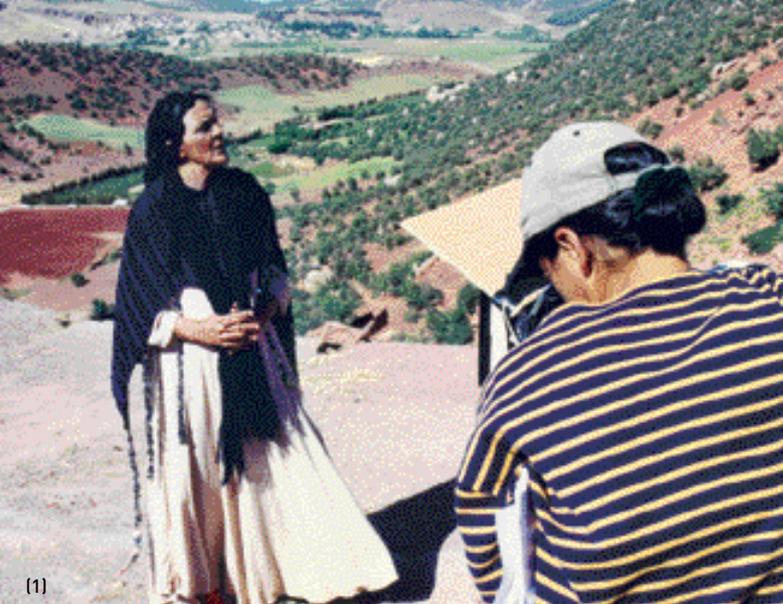
"Plan Images Afrique" et l'organisation de grands événements destinés à promouvoir la création propre à ce continent, notamment dans les domaines de la danse et de la photographie.

## CINÉMA

Dans le secteur du cinéma, les aides à la création ont transité par le **Fonds Sud Cinéma** qui, en 2003, a soutenu 33 projets de films pour un montant total d'aides de 2,5 millions d'euros.

L'Argentine a confirmé qu'elle était l'un des pays les plus en vue sur la scène du cinéma indépendant international puisque pas moins de 6 projets originaires de ce pays ont été sélectionnés en 2003, dont les derniers opus de Pablo Trapero et Daniel Burman. Suivent le Kazakhstan et l'Iran avec 3 projets chacun, la Tunisie et le Liban avec 2 projets. En 2003, est également apparu pour la première fois, parmi les pays bénéficiaires du Fonds Sud (69 au total depuis la création), la Thaïlande, avec le film d'Apichapong Weerasethakul, remarqué l'an dernier avec Blissfully Yours.

Une fois de plus, le Fonds Sud a été à l'honneur des plus grands festivals en 2003 : 5 films ont été sélectionnés à Cannes dont La Croix du Sud (Argentine), Les yeux secs (Maroc), Le silence de la forêt (Centrafrique/Cameroun). De nombreux prix ont été remportés dans d'autres manifestations comme Locarno, avec Au feu (Bosnie Herzégovine), Léopard d'Argent et Khamosh Pani (Pakistan), Léopard d'Or ; Venise avec Le cerf volant (Liban), grand prix du festival, ou encore Berlin, avec Madame Brouette (Sénégal), grand prix de la musique. Toujours dans le cadre du Festival de Cannes 2003, le ministère a conduit une série d'opérations en liaison étroite avec ses principaux partenaires institutionnels et les opérateurs publics (CNC, Unifrance, TV5/CFI, RFI, Arte).



[1]



[2]

[1] Tournage des "Yeux Secs" réalisé par Narjiss Nejjar au Maroc. © D.R.  
 [2] "Khamosh Pani" (Pakistan), film réalisé par Sabiha Sumar. © D.R.

Autour de la création d'un pavillon des cinémas du Sud, inédit dans le paysage professionnel du festival, et fortement médiatisé, des actions de programmation et de communication ont conforté le rôle de plate-forme opérationnelle du Festival.

Le **Fonds d'aide aux cinématographies peu diffusées** (MAE/CNC) a permis à un grand nombre de films du Sud de sortir dans les salles en France dans de meilleures conditions et de toucher un public plus large : 20 films ont ainsi été aidés dont *Historias Minimias*, un film argentin qui a réalisé plus de 100 000 entrées, *L'Ange de l'épaule droite* (Tadjikistan), 33 000 entrées et *Rachida* (Algérie), 70 000 entrées.

## TÉLÉVISION

Dans le secteur de la télévision, le ministère a continué à travailler selon trois axes : appui à la production, aide à la formation, soutien à la circulation des programmes.

**L'aide à la production** a transité par la commission "Fonds Sud Télévision". Composée de professionnels du Sud et du Nord, elle a accordé des aides à 18 projets de programmes audiovisuels écrits, réalisés et produits par des professionnels d'Afrique subsaharienne, pour un montant total de 552 000 euros.

**Les actions de professionnalisation** ont notamment permis de soutenir une formation au documentaire organisée au Sénégal par l'association Ardèche Images (festival de Lussas) au profit d'une dizaine d'auteurs-producteurs d'Afrique sub-saharienne. Cette formation a permis de renforcer différents projets, dont certains ont ensuite été retenus par les commissions internationales d'aide à la production, du ministère comme de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie.

En matière d'**appui à la diffusion** et à la recherche de débouchés pour les programmes audiovisuels, une étude a été conduite par l'attaché audiovisuel régional à Lagos afin de décloisonner les marchés audiovisuels d'Afrique francophone et anglophone. Elle a validé la pertinence de la création d'une structure de doublage en pays anglophones où les meilleures productions francophones pourront être adaptées en anglais. Cette structure légère sera installée en 2004 au sein du NAFTI, centre de formation audiovisuelle établi à Accra au Ghana.

## ARTS DE LA SCÈNE

L'année 2003, dans le secteur des arts de la scène, a été marquée par les **Rencontres Chorégraphiques d'Afrique et de l'Océan indien** à Tananarive (Madagascar), soutenues notamment par le programme "Afrique en Créations" de l'AFAA.

L'histoire des Rencontres chorégraphiques de l'Afrique et de l'Océan indien accompagne celle de la reconnaissance internationale de la danse contemporaine africaine. Avec plus de 80 compagnies candidates au concours chorégraphique interafricain, des partenariats renforcés avec le ministère malgache de la Culture, l'Union européenne, l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, Radio France international et un opérateur local, ces dernières rencontres ont confirmé le dynamisme artistique du continent africain. Elles ont permis de montrer que l'étape de la professionnalisation du monde de la danse africaine était franchie. Il s'agit désormais d'accompagner les créateurs sur la durée et d'améliorer les conditions de diffusion de leurs œuvres.



[1] Compagnie "IJODÉE" du Nigéria, 1er prix lauréat des Rencontres chorégraphiques d'Afrique et d'Océan indien - Tananarive 2003. © D.R.

[2] Les 5èmes rencontres de la photographie ont rendu hommage à Seydou Keita et Mohammed Dib. © Deux femmes / Seydou Keita

## 5ÈMES RENCONTRES DE LA PHOTOGRAPHIE AFRICAINE DE BAMAKO

L'édition 2003 avait pour thème le sens du rite dans nos sociétés. Elle souhaitait démontrer que les rites, qu'ils soient sacrés ou profanes, révèlent l'essence même de l'humanité et illustrent la relation que nous entretenons avec le problème de la représentation. Les expositions -internationales, monographiques, nationales, patrimoniales, thématiques, mémoires, hommages et autres regards- ont rassemblé près de cinquante artistes et autant de pays autour de plus de 3000 photographies.

- Prix Seydou Keita : Youssef Nabil, exposition nationale Egypte
- Prix de la francophonie : Pape Seydi, exposition nationale Sénégal
- Prix AFAA/Afrique en créations : Emeka Okereke, exposition internationale Nigeria
- Prix de l'UE : Roberto Stephenson : exposition internationale Haïti/Italie
- Prix spécial du Jury : Fatima Tuggar, exposition internationale Nigeria

## ARTS VISUELS

Dans le secteur des arts visuels, le ministère et son opérateur "Afrique en créations" ont soutenu la présence africaine dans les manifestations culturelles internationales. Ils ont notamment assuré la présence d'un pavillon africain à la 50ème Exposition internationale d'art de Venise (15 juin-2 novembre).

L'événement marquant aura été les **5èmes Rencontres de la photographie africaine de Bamako** (20 octobre-20 novembre). Grand rendez-vous des artistes et des professionnels, il a associé la population malienne à une véritable fête populaire au travers de nombreuses expositions, ateliers, séminaires, projections publiques et concerts. Placée sous le signe de l'ouverture au reste du monde, aux autres formes artistiques et à d'autres manifestations, la programmation des 5èmes Rencontres a également accueilli pour la première fois, un pays non africain, l'Allemagne.

## LIVRE

Le ministère a poursuivi sa politique d'appui à l'approvisionnement en livres et revues des bibliothèques des pays en développement. Il a apporté une aide à la **formation professionnelle des éditeurs, libraires et bibliothécaires**, notamment dans le domaine du livre de jeunesse et des nouvelles technologies appliquées à l'écrit. En mai 2003, à Dakar, un colloque a réuni les responsables des bibliothèques nationales des pays francophones d'Afrique subsaharienne. Les grandes priorités pour la modernisation des ces bibliothèques nationales ont été définies : tradition orale, savoir endogène, normalisation régionale, bibliographie nationale, dépôt légal, formation.



(1) École nomade au Niger. © D.R.

(2) Tlemcen (Algérie) © M.Dib

## LANGUES

Un ensemble de mesures pour le renforcement de l'apprentissage et de la diffusion de la langue française dans les pays arabes a été arrêté en 2003 en collaboration avec les postes diplomatiques concernés. Il a été élaboré sur la base des conclusions d'un colloque organisé en novembre 2003 à l'Institut du Monde arabe par la DgCiD et l'Inspection générale du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche. Le plan d'action pour le français dans le monde arabe sera mis en œuvre dès 2004.

## S'INSÉRER DANS LA SOCIÉTÉ MONDIALE DU SAVOIR

Au Nord comme au Sud, la maîtrise et la production du savoir conditionnent le développement économique. C'est pourquoi la coopération internationale française apporte, dans les pays en développement, un appui à la formation supérieure. Dans le même esprit, elle s'efforce d'accroître les capacités des chercheurs et institutions de recherche.

## DÉVELOPPER LA FORMATION UNIVERSITAIRE

L'appui à la formation supérieure emprunte deux voies principales.

La première est celle de **l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur français** des étudiants des pays en développement. Durant l'année académique 2002-2003, ils étaient près de 145 000. Et l'on estimait à 550 millions d'euros le coût de leur formation en France. Près de 9 000 d'entre eux bénéficiaient d'une bourse du gouvernement français.

Avec un certain nombre de pays émergents, comme la Chine et le Brésil, les programmes visant à renforcer les flux d'étudiants de haut niveau vers la France s'inscrivent désormais dans le cadre de partenariats structurés fondés sur une meilleure réciprocité des échanges.

Par ailleurs, la France se positionne comme **point d'entrée privilégié dans l'Union européenne** et encourage l'ouverture de l'espace européen d'enseignement supérieur aux étudiants des pays tiers. Elle joue ainsi un rôle moteur dans le processus de création d'espaces communs d'enseignement supérieur entre l'UE et un certain nombre de pays en développement, notamment les pays bénéficiaires du programme MEDA, en favorisant la reconnaissance mutuelle des diplômes et des périodes d'études.

Dans ce contexte, l'articulation entre nos actions de coopération bilatérales et les programmes européens est recherchée pour démultiplier nos moyens. Elle a permis par exemple, dans le cadre de la récente ouverture du programme Tempus aux pays méditerranéens, de mettre en œuvre au Maroc, avec la collaboration des Conférences

## COLLOQUE SUR LE BILINGUISME FRANCO-ARABE (NOVEMBRE 2003)

La Direction générale de la Coopération internationale et du Développement, en collaboration avec l'Inspection générale du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche (MJENR), a organisé les 13 et 14 novembre à l'Institut du monde arabe (IMA) un colloque intitulé "français/arabe, arabe/français : construire ensemble dans une perspective plurilingue". Ce colloque a réuni plus de 70 participants français et arabes autour de la question des nouveaux bilinguismes franco-arabes.

Les principales conclusions retenues constitueront le noyau de notre réflexion sur un plan d'action pour le français dans le monde arabe qui se traduira notamment par un projet sur le Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) pour l'ensemble de la région, projet dans lequel trois grands cas de figure (pays du Maghreb, Proche-Orient, pays du Golfe) et trois composantes (éducation, médias, environnement culturel francophone) se dégagent .

## L'UNIVERSITÉ FRANÇAISE D'EGYPTE (UFE)

Après une longue maturation, le projet d'Université Française d'Égypte a vu le jour en octobre 2002. Actuellement, 120 étudiants y suivent des enseignements dispensés dans trois facultés : ingénierie, économie-gestion et langues étrangères appliquées. À moyen terme, l'université formera un millier d'étudiants.

La vocation de l'UFE est d'offrir un enseignement de haut niveau sur le modèle des meilleures universités et écoles françaises aux 3 000 jeunes égyptiens issus chaque année des établissements scolaires francophones.

Cette création originale ouverte non seulement aux étudiants égyptiens mais aussi à ceux du Moyen Orient, du Maghreb et d'Afrique Noire, répond aux vœux du gouvernement égyptien qui souhaite diversifier la formation de ses élites et préserver la culture française.

L'UFE contribue de manière volontariste à la diversification culturelle, sans pour autant délaisser les langues anglaise et arabe. Son ambition est de faire de ses diplômés, des acteurs du développement économique et social de leur pays et de la grande famille de la francophonie.



(1)



(2)

(1) Les élèves d'une des 66 écoles égyptiennes soutenues par le centre français de culture et de coopération. © D.R.  
(2) La nouvelle université de pharmacie au Cambodge. © D.R.

des Présidents d'Universités des deux pays, un ambitieux projet d'harmonisation des formations supérieures locales selon le modèle européen.

La seconde voie empruntée par la coopération internationale française afin de contribuer à l'amélioration de la formation supérieure dans les pays en développement consiste dans **l'appui à l'affermissement des structures universitaires** de ces pays. Elle passe par la mise en place de formations doctorales, la création de filières professionnalisantes, la délivrance de conseils juridiques et administratifs aux universités ainsi que le soutien aux passages de leurs cursus aux normes européennes (Processus de La Sorbonne-Bologne).

En 2003, le recours au Fonds de Solidarité Prioritaire a permis de financer 16 grands programmes d'appui à la modernisation et à la professionnalisation des systèmes d'enseignement supérieur en Afrique sub-saharienne et à Madagascar, pour un montant de 27,4 millions d'euros. Dans cette même zone, le développement d'établissements inter-États en véritables pôles de compétences a été encouragé, afin de favoriser la circulation des compétences africaines et l'intégration régionale.

Sur ce sujet de la mobilité régionale et des pôles d'excellence comme sur l'enseignement à distance, le ministère des Affaires étrangères travaille notamment avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Un partenariat étroit a par ailleurs été établi avec le Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur (CAMES) pour l'organisation des concours d'agrégation et la mise à niveau de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne.



(1)

(1) Exhaure solaire : Projet de développement de l'agriculture à Djibouti. © D.R.

En Asie du Sud-est et dans les Balkans, d'autres projets FSP, à hauteur de 15,8 millions d'euros, contribuent également à la réforme de l'enseignement supérieur et à la création de réseaux universitaires d'excellence dans les domaines du droit, de la gestion et de la santé.

## RENFORCER LES CAPACITÉS DE RECHERCHE

La coopération dans le domaine de la recherche scientifique a pour objectif de renforcer les capacités des chercheurs du Sud et à mieux insérer ceux-ci au sein de la communauté scientifique internationale. Les domaines du savoir privilégiés par le ministère sont ceux pour lesquels existent des retombées en matière de développement durable, notamment la sécurité alimentaire, l'environnement, la santé.

En 2003, le Forum Mondial de l'eau à Kyoto, le Sommet du G8 d'Evian et le lancement de la Stratégie Nationale du Développement Durable ont marqué cette volonté **d'insérer la recherche dans les politiques de développement durable** alors que le Consortium pour la recherche agronomique internationale (GCRAI), que soutient la DgCiD, organisait un séminaire européen sur le rôle des sciences et des technologies pour la sécurité alimentaire.

Treize nouveaux projets mobilisateurs, associant des équipes du nord et de plusieurs pays de la ZSP, ont été mis en œuvre au cours de l'année sur les thématiques de la gestion des ressources en eau, du changement climatique, de l'agro-écologie, de la biodiversité et de la surveillance des épidémies animales. Des opérations étaient par ailleurs engagées en soutien aux politiques nationales et régionales de recherche au Mali, Cameroun, Guinée, Ghana, Tchad et avec la SADC et la CEMAC.

## GRUPE CONSULTATIF SUR LA RECHERCHE AGRICOLE INTERNATIONALE (GCRAI)

La France est membre du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (GCRAI). Piloté par la Banque mondiale, ce groupe soutient les activités de 16 centres internationaux et 3 centres associés intervenant, au Sud, dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la forêt, des politiques alimentaires et de la gestion durable des ressources naturelles. Pour mieux répondre aux défis du développement durable, le GCRAI a proposé récemment de mettre en œuvre des programmes internationaux de recherche sur quelques problèmes globaux liés à la sécurité alimentaire et au développement rural. La France s'est immédiatement associée à cette démarche qui vise, entre autre, à associer des équipes issues des meilleures universités et centres de recherche du Nord et systèmes nationaux du Sud aux recherches des centres internationaux du GCRAI sur ces enjeux globaux.

Le programme Challenge "Eau et Alimentation" (CPEA), a été lancé en 2003 et est mis en œuvre par un consortium piloté par l'International Water Management Institute (IWMI) en association avec 18 organisations scientifiques nationales ou internationales et ONG. Une première série de 50 projets de recherche et de formations a été sélectionnée sur la base d'un appel d'offres international. Ces projets concernent 9 grands bassins fluviaux transnationaux et 2 bassins associés en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

## LES DIASPORAS SCIENTIFIQUES DU SUD

Le tiers environ des effectifs scientifiques et techniques en activité dans les pays en développement est expatrié dans les pays du Nord. Ce pourcentage est même supérieur pour le continent africain dont la France accueille la plus grande part (34 %) des étudiants expatriés. Cet afflux des cerveaux du Sud vers le Nord est un phénomène à la fois massif et durable. La DgCiD, soucieuse d'améliorer les instruments de la coopération française, s'interroge sur les conséquences, pour les pays du Sud, de cet exode des cerveaux et sur la manière de mobiliser leurs diasporas scientifiques pour qu'elles contribuent au développement de leur pays d'origine et à la rénovation de la coopération française. S'inscrivant dans le cadre général de la politique française de "codéveloppement", la mobilisation des "élites des diasporas" constitue, pour la coopération scientifique française, un enjeu important, notamment en ce qui concerne le partenariat avec les pays de la ZSP. Une étude a été confiée à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) sur ce sujet et la DgCiD a engagé une réflexion, en liaison avec l'Ambassadeur délégué au codéveloppement et en associant les représentants des diasporas et les autorités de leurs pays d'origine, sur les mesures concrètes de mise en œuvre des orientations proposées par le ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie dans sa communication en Conseil des ministres le 8 octobre 2003.



(1) Abidjan : Centre de recherche sur le SIDA. © Photothèque MAE.  
(2) Prévention sismique aux Comores. © CNDRS

**Dans les pays émergents**, les programmes de coopération, de nature plus complexe et souvent en cofinancement avec les pays partenaires, abordent aussi bien des thématiques liées au développement durable, aux **technologies les plus avancées**, à la santé publique qu'à la prévention des risques naturels.

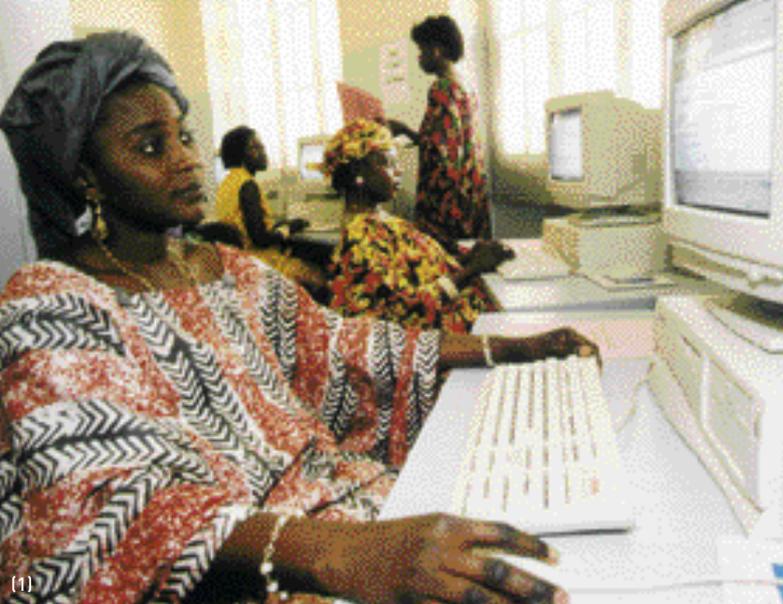
La commission mixte franco-indienne de novembre 2003 a ainsi confirmé le rôle de quatre unités mixtes de recherche impliquant l'IRD, le BRGM, l'INRA et l'INSA de Lyon pour la conduite de projets en hydrologie et gestion de l'eau. Ces thématiques ont également été retenues par deux des programmes de recherche en réseau (P2R) menés en Chine. Un autre de ces programmes était sélectionné sur le thème du SRAS et des collaborations scientifiques engagées avec des organismes français, en particulier l'Institut Pasteur, pour un meilleur contrôle des maladies émergentes.

Afin de favoriser le rapprochement des entreprises et des laboratoires publics, la DgCiD a aidé à l'établissement de liens, en Chine, avec les centres d'innovation de la municipalité de Shanghai. Au Maroc, elle a mené, sur financement du FSP, un projet de développement technologique du tissu industriel. Au Brésil, elle a recherché les partenariats d'entreprises innovantes.

Afin de **promouvoir la mobilité des chercheurs**, de nouveaux Programmes d'actions intégrées de recherche (PAI) ont été lancés avec des pays asiatiques. Un programme à dimension régionale associant treize pays d'Asie a également été inauguré dans le domaine stratégique des sciences et technologies de l'information et de la communication. Le modèle des PAI, étendu à l'échelle régionale, permet désormais à des équipes de recherche d'Amérique latine de se constituer en réseaux en se portant candidates sur les programmes de plusieurs pays.

Des programmes régionaux ont été mis en place entre l'Algérie, la Tunisie et le Maroc sur des thématiques communes intéressant l'espace euro-méditerranéen (gestion des périmètres irrigués, sciences et technologies de l'information, sciences humaines et sociales).

Enfin l'émergence de "Programmes de Recherche en Réseaux" (P2R), après l'Europe, vient aujourd'hui, en Russie, en Inde, et en Chine avec un pôle " Sciences de la vie ", consolider des partenariats scientifiques autour de thématiques prioritaires et ouvrir la voie à des unités de recherche conjointes ou des laboratoires mixtes. La question de la **propriété intellectuelle**, dont la résolution constitue le plus souvent une condition préalable à toute avancée de la coopération technologique et qui se pose de manière aiguë dans les pays émergents, fait partie des réflexions qui ont été menées cette année dans le cadre de programmes de coopération.



## LE FONDS FRANCOPHONE DES INFOROUTES

Avec un appui annuel de 1 million d'euros, le ministère des Affaires étrangères demeure le premier contributeur du Fonds francophone des Inforoutes.

Ce fonds géré par l'Agence Internationale de la Francophonie a pour principal objectif d'encourager la production de contenus Internet francophones. Il a permis en 2003 de financer une trentaine de projets multilatéraux dans des domaines aussi variés que l'éducation, l'environnement, la santé, le développement social, la culture.

<http://www.francophonie.org/fonds>

(1) Lutte contre la fracture numérique en Afrique et en Amérique latine. © D.R.

## PARTICIPER À LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Les pays en développement ont un accès extrêmement limité aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Trois sur quatre des internautes vivent dans les pays de l'OCDE à revenus élevés, abritant 14% de la population mondiale. L'Afrique héberge à peine 0,00001% du total mondial des pages web. Internet est 650 à 1500 fois plus cher en Afrique qu'en Europe (en parité de pouvoir d'achat). L'accès aux NTIC constituant un atout essentiel pour le développement, la DgCiD développe, depuis un certain nombre d'années, des actions de lutte contre la "fracture numérique".

### LE SOMMET DE GENÈVE

Le 12 décembre 2003, s'est tenu à Genève le premier Sommet Mondial sur la Société de l'Information. La DgCiD a très activement participé à la préparation de ce Sommet. Les actions de coopération qu'elle mène dans le domaine des NTIC s'inscrivent dans le droit fil des priorités arrêtées par la Communauté internationale à cette occasion : principe de la solidarité numérique, utilisation des logiciels libres, les infrastructures comme fondement de la société de l'information, l'interconnexion des réseaux aux niveaux régional et sous-régional... Lors du Sommet, l'exposition "Le Sud et la société de l'Information" détaillant les enjeux liés à la fracture numérique Nord/Sud, a été présentée. Cette exposition voyagera sur les cinq continents et s'enrichira des contributions apportées lors de chaque présentation aux publics locaux. Le projet ADEN a été officiellement lancé par le Premier Ministre à cette occasion.

<http://smsi.internet.gouv.fr>  
et <http://www.itu.int/smsi>

Ce projet, doté de 6 millions d'euros de 2004 à 2007, vise à créer un réseau de points d'accès public à Internet en Afrique. 13 pays anglophones, francophones et lusophones d'Afrique subsaharienne en sont aujourd'hui partenaires. Le projet comprend également un large volet "formation" et un accompagnement au développement d'applications informatiques adaptées.

<http://www.africaden.net>

### FRANCOPHONIE MULTILATÉRALE ET SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

À la conférence ministérielle de la Francophonie sur la Société de l'Information. Les Ministres réunis à Rabat les 4 et 5 septembre 2003, ont adopté une déclaration illustrant la contribution des pays francophones au Sommet Mondial sur la Société de l'Information. Elle met en exergue les thèmes suivants :

- la diversité culturelle et linguistique comme principe fondateur de la Société de l'Information
- les nouvelles technologies au service de la bonne gouvernance
- l'intégration de l'usage des technologies de l'Information et de la communication dans les systèmes d'enseignement et de formation
- le renforcement de l'indépendance et de la pluralité des médias privés et publics
- la solidarité numérique.



Site nabatéen de Medain Salih (Arabie saoudite). Première mission archéologique étrangère autorisée sur le sol saoudien, dirigée par Mme Laila Nehme. © Ferrandis

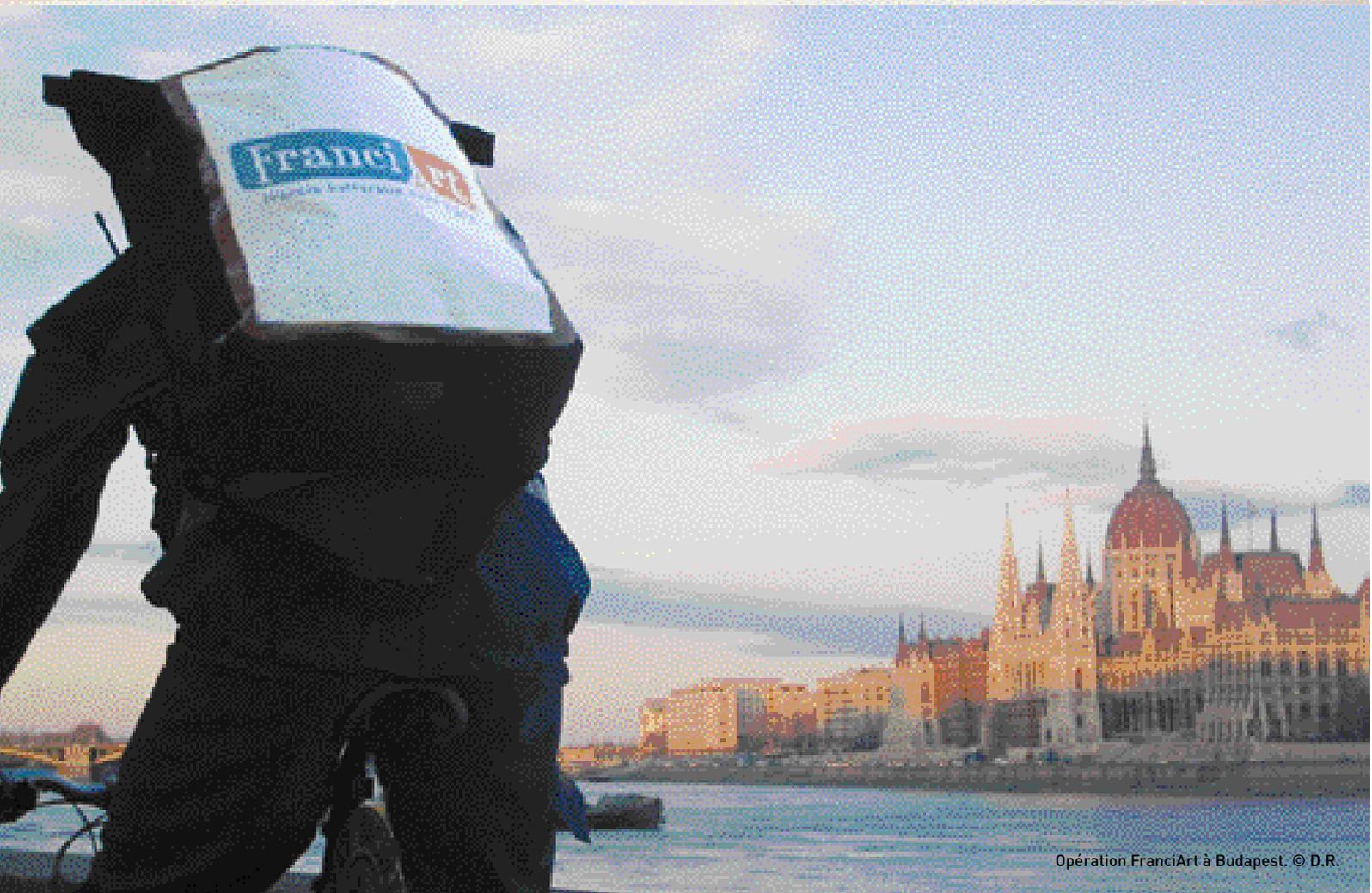
(1)



Travail de fouille - Temple d'Angkor - Cambodge. © D.R.



(1) " Air ", chorégraphie de Saburo Testigawara. Ballet de l'Opéra National de Paris. © Icare



Opération FranciArt à Budapest. © D.R.

### → LA FRANCE DANS LE MONDE / CULTURE

- SI LA VENTE DE **DISQUES FRANÇAIS** A TOUT MULTIPLIÉ PAR 10 AU COURS DE LA DÉCENNIE 90, ELLE ACCUSE UNE BAISSÉ ENTRE 2001 ET 2002, PASSANT DE 39 33 MILLIONS D'UNITÉS.
- LE **CINÉMA FRANÇAIS** A RÉALISÉ UN PEU MOINS DE 50 MILLIONS D'ENTRÉES À L'ÉTRANGER EN 2003, SOIT PLUS QUE LA MOYENNE DES ANNÉES 1995-2000, MAIS MOINS QUE LES ANNÉES RECORD 2001 ET 2002.
- APRÈS DES ANNÉES DE HAUSSE, LES VENTES DE **LIVRES FRANÇAIS** SONT RESTÉES STABLES EN 2002, AVEC UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 626 MILLIONS D'EUROS ; LES CESSIONS DE DROIT POUR DES TRADUCTIONS EN LANGUE ÉTRANGÈRE D'OUVRAGES FRANÇAIS ONT ENREGISTRÉ UNE BAISSÉ POUR LA 2<sup>ME</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE, PASSANT DE 5947 EN 2000 À 4698 EN 2002.

DES ACTIONS DE RAYONNEMENT À L'ÉTRANGER

## CULTURE

Les actions du rayonnement culturel poursuivent une double ambition :

- renforcer la présence française sur la scène artistique,
- assurer la participation des intellectuels, chercheurs et experts français aux débats d'idées.

### SCÈNE ARTISTIQUE

Dans le domaine des arts, la DgCiD a travaillé de concert avec les services compétents du ministère de la Culture et de la Communication et bénéficié de l'expertise de l'AFAA. Elle s'est appuyée de manière privilégiée sur le réseau d'établissements culturels français et celui des alliances françaises. Son objectif prioritaire a été de faire connaître à l'étranger la production artistique française. L'accueil en France des cultures étrangères, le développement des échanges créateurs entre artistes comme entre responsables des politiques culturelles ont également figuré au nombre de ses objectifs.

#### FAIRE CONNAÎTRE LA CRÉATION ET LE PATRIMOINE ARTISTIQUES FRANÇAIS

Au cours de l'année 2003, le ministère des Affaires étrangères a organisé environ 10 000 manifestations culturelles destinées à faire découvrir aux publics étrangers les œuvres des artistes français.

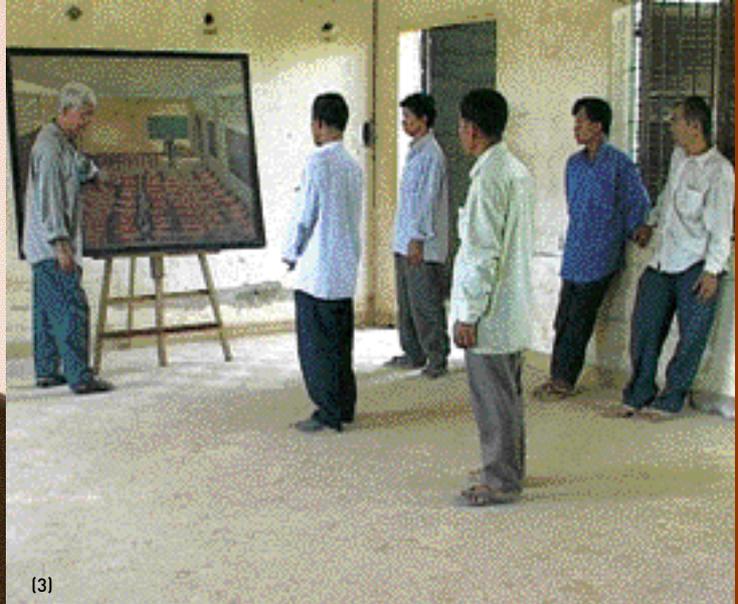
Il a soutenu des **manifestations pluridisciplinaires** qui, dans tel ou tel pays, ont mis la France à l'honneur et montré la diversité de sa production culturelle. Les temps forts ont été le "French May" de Hong Kong, le "Printemps français" de Manille et "FranciArt" en Hongrie. La France ayant été fortement associée à la célébration du tricentenaire de Saint-Petersbourg, cet événement a également fourni l'occasion d'une riche programmation de manifestations culturelles françaises.



[1]



[2]



[3]

[1] Sounds French Festival. © D.R.

[2] Portrait de Rithy Panh. © D.R.

[3] Image du film "S21 la machine de mort Khmère Rouge" de Rithy Panh. © D.R.

**Dans le domaine des arts de la scène**, un certain nombre de grands événements ont marqué l'action du ministère. À New York, le festival de **musique** française contemporaine "Sounds French" a rassemblé autour de Pierre Boulez les grands noms de la musique savante actuelle. Dans le cadre de l'année Berlioz, l'orchestre de Paris a effectué une série de grands concerts notamment aux États-Unis et en Allemagne. Au Japon, "France-Danse" a permis à dix compagnies **chorégraphiques** françaises, durant l'automne, de donner près de quarante représentations dans différentes villes. Cette manifestation a bénéficié de la mobilisation de l'AFAA, du réseau culturel français et d'importants soutiens de la part des partenaires japonais : théâtres, institutions culturelles et partenaires privés. La princesse Takamado était présidente d'honneur du Comité. Près de 13 000 spectateurs ont assisté aux différentes représentations.

1200 personnes ont participé aux ateliers de formation et aux différentes rencontres organisées parallèlement. La première mondiale d'"Iris", spectacle de Philippe Decouflé a constitué l'un des temps forts de cette programmation. Le succès de cette manifestation a amené l'Ambassade de France à envisager la pérennisation du label "France-Danse" pour l'accueil au Japon des compagnies françaises dans les années à venir.

Grande opération lancée en 2002 afin de faire connaître le **théâtre** contemporain français en Amérique latine, le programme "Tintas frescas" a été poursuivi avec succès.

Dans le domaine de la **chanson**, l'événement aura incontestablement été la tournée effectuée par Jane Birkin en Israël et dans les Territoires palestiniens, avec l'appui des établissements culturels français.

Parallèlement à ces actions, le ministère a continué d'apporter son soutien à l'exportation des industries musicales en participant au développement du réseau des bureaux exports de la Musique française.

**Dans le secteur du cinéma**, nous poursuivons notre appui à Unifrance Film, contribuant ainsi à conforter les positions du film français à l'étranger. Ce soutien s'est notamment concrétisé par l'organisation conjointe d'événements de promotion. Ainsi, des festivals de cinéma français ont été organisés avec succès à Moscou, Budapest, Mexico et Séoul. Ces manifestations, qui rassemblent chaque année un public croissant, engendrent des retombées commerciales significatives. Durant l'automne 2003, sept réalisateurs français ont été invités aux États-Unis, dans le cadre de l'opération "On set with french cinema", afin de faire la promotion du cinéma français dans les universités de New York et de Los Angeles.

Par ailleurs, le ministère a acquis, à ce jour, les droits de diffusion non commerciale de 300 titres de fictions cinématographiques, sous-titrés en anglais, espagnol ou arabe, et de 3000 titres de films documentaires. Il a continué de mettre ces films à disposition des festivals, des cinémathèques et des établissements culturels français à l'étranger. En 2003, 2300 copies de films et 20 000 documentaires en support vidéo ont ainsi été envoyés à l'étranger en réponse aux besoins des postes diplomatiques et de leurs partenaires.

## RÉSULTATS DE L'INDUSTRIE MUSICALE FRANÇAISE À L'ÉTRANGER

Malgré la crise du marché du disque, les résultats à l'export sont encourageants et témoignent des efforts engagés par les maisons de disques, aidées par les bureaux export à l'étranger et accompagnées par le ministère des Affaires étrangères.

L'Europe reste le continent de prédilection de nos productions, les plus grands succès étant enregistrés en Belgique, au Royaume-Uni et en Allemagne. On notera aussi une nette progression au Japon, en Australie et en Amérique. Daft Punk, Manu Chao, Yann Tiersen, Cesaria Evora, Lorie, Deep Forest, Anggun, Air et Henri Salvador ont permis les meilleurs succès du disque français à l'exportation en 2003. Yann Tiersen a dépassé à ce jour 900 000 albums à l'étranger, Era, 300 000 en quelques mois pour son dernier album après plus de six millions pour les deux premiers, Carla Bruni plus de 300 000 avec son premier album, Henri Salvador plus de 200 000 et Nathasha Saint-Pier plus de 100 000 avec leurs derniers albums. Patricia Kaas, figure pionnière de l'export français, a dépassé les 200 000 avec son album " Piano bar ".

## CINÉMA : NOUVELLES ACQUISITIONS DU MINISTÈRE

Dans le domaine de la fiction, le ministère des Affaires étrangères a acquis en 2003 les films suivants : "L'homme du train" de Patrice LECONTE, "Marie-Jo et ses deux amours" de Robert GUEDIGUIAN, " Les triplettes de Belleville " de Sylvain CHOMET (animation), "Un homme, un vrai" de Jean-Marie et Arnaud LARRIEU, "Le cœur des hommes" de Marc ESPOSITO, "Filles uniques" de Pierre JOLIVET, "À la petite semaine" de Sam KARMAN, "Les égarés " d'André TECHINE, "Depuis qu'Otar est parti" de Julie BERTUCCELLI, "Son frère" de Patrice CHEREAU.

Il a également proposé un nouveau programme thématique "Nouveaux cinéastes", consacré à six premiers films français : "Dix-sept fois Cécile Cassar" de Christophe HONORE, "Se souvenir des belles choses" de Zabou BREITMAN, "Ah, si j'étais riche" de Michel MUNZ et Gérard BITTON, "Bord de mer" de Julie LOPEZ-CURVAL, "Mon idole" de Guillaume CANET, "Une part du ciel" de Bénédicte LIENARD.

Dans le domaine du documentaire, le ministère a proposé aux postes diplomatiques un nouveau cycle d'auteur consacré à l'oeuvre du réalisateur cambodgien Rithy PANH. Intitulé "Rithy Panh, la mémoire obstinée", ce programme de 4 oeuvres réunit les films aidés en production par le ministère, notamment "S 21, la mémoire de mort khmère rouge", présenté en sélection officielle au Festival de Cannes.



(1) Djazaïr : "Boucherie de l'espérance" de Kateb Yacine. © Ch. Ganet

Les télévisions étrangères comptent au nombre des bénéficiaires de ce système de diffusion non commerciale des documentaires. Chaque année, une trentaine de nouveaux films, avec droits TV, sont ainsi accessibles aux télévisions des pays éligibles à la diffusion culturelle (pays en développement ou en transition). En 2003, c'était le cas de deux nouveaux programmes : "So frenchy, so chic" et "Regards sur la France".

Dans le champ des arts visuels, l'exposition Monet à Budapest a constitué l'événement à caractère patrimonial le plus important de l'année. S'agissant de la création contemporaine, l'AFAA a apporté son appui à de nombreux artistes invités à exposer leurs oeuvres dans des biennales à l'étranger, par exemple Bustamante à Venise ou Portzamparc à Sao Paulo.

## FAVORISER L'ACCUEIL EN FRANCE DES CULTURES ÉTRANGÈRES

La France accueille chaque année, depuis 1992, une ou plusieurs saisons culturelles étrangères. Consacrées chacune à un pays, elles permettent à ce dernier, souvent pour la première fois à l'étranger, de présenter les différentes facettes de sa culture. L'AFAA constitue l'opérateur privilégié des pouvoirs publics français pour l'organisation de ces manifestations.

En 2003, la France a célébré l'Algérie. "**Djazaïr, une année de l'Algérie en France**" a permis à un large public de découvrir, sous un éclairage nouveau et étendu, la richesse de la culture algérienne. Le succès a été



[1] Julia Kristeva. ©John Foley/Opale  
[2] Elisabeth Roudinesco. ©John Foley/Opale

remarquable : 4000 manifestations dans tout le pays, une fréquentation de 3,5 millions de personnes, 10 000 articles de presse écrite, des centaines d'émissions de radio et de télévision. Les temps forts furent nombreux. Ce fut la Comédie française inscrivant Kateb Yacine à son programme, la Bibliothèque Nationale de France rendant hommage à Mohamed Dib. Ce furent de grandes expositions comme "l'Algérie en héritage" à l'Institut du Monde Arabe ou "Saint Augustin, une mémoire d'Algérie" au Musée d'Aquitaine de Bordeaux. En automne, commençait une autre grande opération : les **"Années croisées France-Chine"**. Destiné à se prolonger en 2004, cet événement a immédiatement bénéficié d'un écho exceptionnel dans les médias et le public français.

### DÉVELOPPER LES COLLABORATIONS ENTRE ARTISTES ET ENTRE RESPONSABLES DES POLITIQUES CULTURELLES

Afin de développer les échanges artistiques internationaux, le ministère s'efforce, en amont des événements culturels, de favoriser les coopérations entre professionnels de la culture, qu'ils soient créateurs ou administrateurs.

Il a ainsi poursuivi ses programmes de **résidences d'artistes** étrangers en France et français à l'étranger. En 2003, une cinquantaine de créateurs français a ainsi bénéficié de bourses de résidence financées par l'AFAA, délivrées par un jury de professionnels et élaborées avec des partenaires étrangers. L'année 2003 a

## 148 INSTITUTS ET CENTRES CULTURELS FRANÇAIS

### Répartition géographique :

Europe 47, Afrique francophone 19, Europe centrale et orientale 25, Maghreb 15, Asie-Océanie 13, Proche-Orient 13, Afrique non francophone 9, Amérique 7.

### Cours de langues:

166 000 élèves représentant plus d'1 million de nombre d'heures d'enseignement et 13 700 000 heures-élèves.

### Médiathèques:

400 000 inscrits pour 6 millions de prêts.

### Activités culturelles:

13 247 manifestations (Théâtre : 1372, Musique et Danse : 2308, Expositions : 1316, Colloques et conférences : 2183, Audiovisuel : 5431).

## ALLIANCES FRANÇAISES

Sur quelque 1400 alliances locales dont les statuts ont été reconnus par le conseil d'administration de l'Alliance française de Paris, le ministère des Affaires étrangères apportait en 2003, dans le cadre de conventions d'objectifs et de moyens, une aide à 295 d'entre elles, majoritairement situées dans les zones géographiques où les établissements culturels français sont peu nombreux (Amériques, Asie et Océanie).

## LA DIFFUSION DU LIVRE FRANÇAIS EN CORÉE

310 titres français ont été publiés par des éditeurs coréens en 2003, contre 145 en 2001. Les classiques et les livres pour la jeunesse sont les mieux représentés. 101 titres de littérature contemporaine et 39 de philosophie et sciences sociales ont été édités.

## PRÉSENCE FRANÇAISE AU SALON DU LIVRE DE BEYROUTH

Le salon du livre de Beyrouth a confirmé son succès, avec 100 000 visiteurs en 10 jours et une progression de 20 % par rapport à 2002. Parmi eux 62 auteurs et illustrateurs dont Paule Constant, Christine Angot, Camille Laurens, Malika Mokeddem, Lydie Salvayre, Patrick Cauvin, Mohamed Kacimi, Marc Trillard, Bruno Etienne, Elisabeth Roudinesco, etc.



(1) Pierre Hassner. ©L. Monier

(2) Michel Winock ©D.R

(3) Pierre Brückner ©John Foley/Opale

(4) Daniel Pennac © D.R.

(5) Alain Robbe-Grillet © D.R.

également été marquée par le lancement, avec la Mairie de Paris, d'un programme de résidences pour artistes étrangers au Couvent des Récollets.

## DÉBAT D'IDÉES

La DgCiD a poursuivi ses efforts en vue de renforcer la présence française dans le débat d'idées à l'étranger. Aide au déplacement des auteurs, diffusion des livres et revues, promotion de l'expertise française dans les enceintes internationales : telles sont ses principales modalités d'intervention, pour un coût estimé d'environ 6 millions d'euros.

### MISSIONS D'AUTEURS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

La promotion de la production intellectuelle et des points de vue français sur les grandes questions du débat public international passe, en premier lieu, par la présence des auteurs français à l'étranger. À cet égard, le ministère a développé, de longue date, un ambitieux programme de missions d'écrivains, intellectuels ou chercheurs. En 2003, il a assuré leur participation à plus de 2000 colloques et conférences. Parmi les personnalités invitées, figuraient environ 600 auteurs.

Depuis 2002, il dispose d'un nouvel instrument : le "**Fonds d'Alembert**". Destiné à promouvoir la pensée française dans la diversité de ses composantes, ce

fonds permet de financer la participation d'intellectuels, chercheurs ou experts français à des débats d'idées à l'étranger. En 2003, 26 projets ont été soutenus, principalement des colloques et des conférences, essentiellement sur les continents européen et américain, ainsi qu'au Moyen-Orient. La ville et l'urbanisation, la bio-éthique et les rapports entre science et société, les mécanismes du développement sont quelques uns des thèmes pour lesquels le Fonds d'Alembert a apporté son appui.

Les chercheurs travaillant dans les 26 centres français de recherche en sciences humaines et sociales à l'étranger contribuent également à assurer une participation de la France aux débats d'idées.

### DIFFUSION DES LIVRES ET REVUES

La promotion de la production intellectuelle française passe également par la diffusion de l'écrit.

À cet égard, le ministère a renforcé sa **politique d'aide aux éditeurs étrangers** désireux de publier dans leur langue des ouvrages d'auteurs français, en particulier dans le domaine des sciences sociales et humaines. Au cours de l'année 2003, son Programme d'aide à la publication (PAP), désormais présent dans 65 pays, a permis la publication d'environ 600 titres français. En accompagnement de cette politique, il a continué à inviter les éditeurs étrangers en France, notamment à l'occasion du Salon du Livre de Paris. L'objectif est de les aider à se tenir au courant de l'actualité du livre dans



notre pays. Il a également veillé à la présence du livre français dans les salons étrangers.

Enfin, le ministère dispose, pour mener à bien sa politique de **dons de livres et d'abonnements à des revues**, d'un opérateur spécialisé : l'Association pour la Diffusion de la Pensée Française (ADPF). L'ADPF expédie chaque année près d'un million d'ouvrages, périodiques et produits multimédias. Ces dons s'adressent pour l'essentiel à des institutions, notamment aux bibliothèques et aux universités. Elle a proposé 5425 abonnements à des revues.

L'ADPF édite elle-même chaque année des ouvrages destinés à présenter aux publics étrangers la production intellectuelle française. En 2003, elle a édité une trentaine d'ouvrages et réalisé cinq expositions. Elle a notamment publié le premier hors série de la collection "Vient de Paraître", 100 titres sur le débat d'idées.

## L'EXPERTISE FRANÇAISE DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Le renforcement de l'influence française dans le débat d'idées à l'étranger passe enfin par une présence active des experts français dans les organisations multilatérales, les fora ou groupes de travail internationaux où sont susceptibles d'être élaborées des positions communes sur des questions globales. La DgCiD y contribue, avec les autres directions du ministère. En 2003, elle a particulièrement veillé à la présence française dans les réseaux ou institutions débattant de la diversité culturelle, du développement durable, des Biens Publics Mondiaux, de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, de l'égalité homme-femme, de la bioéthique.

## → LA FRANCE DANS LE MONDE / COMMUNICATION

- **RFI** : AVEC 45 MILLIONS D'AUDITEURS EN 2003, LA RADIO FRANÇAISE SE CLASSE EN 3<sup>ME</sup> POSITION DES GRANDES RADIOS INTERNATIONALES, GALITÉ AVEC LA DEUTSCHE WELLE, DERRIÈRE VOICE OF AMERICA ET BBC WORLD SERVICE.
- **TV5** : AVEC 147 MILLIONS D'AUDITEURS POTENTIELS EN 2003, LA CHAÎNE FRANCOPHONE APPARAÎT COMME LA PREMIÈRE CHAÎNE GÉNÉRALISTE MONDIALE.
- LES VENTES DE **PROGRAMMES DE TÉLÉVISION** FRANÇAIS À L'ÉTRANGER EN 2002 ONT REPRÉSENTÉ 106,1 MILLIONS D'EUROS, EN BAISSÉ PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, ALORS QU'ILS AVAIENT CONNU UNE HAUSSE CONSTANTE (+105% DE 1994, DATE DE CRÉATION DE TVFI, 2001).

DES ACTIONS DE RAYONNEMENT À L'ÉTRANGER

# COMMUNICATION

Dans le secteur de la communication, nous assurons le soutien aux grands opérateurs de l'audiovisuel extérieur, la promotion à l'étranger des programmes de télévision et des contenus multimédias français.

## SOUTIEN AUX OPÉRATEURS DE L'AUDIOVISUEL EXTÉRIEUR

Le ministère des Affaires étrangères soutient TV5, RFI et CFI, les grands opérateurs de l'audiovisuel extérieur français.

### TV5

En 2003, la chaîne francophone TV5 a poursuivi sa progression, passant d'une audience potentielle, 24h/24h, de 114 millions de foyers en 2001 à 147 millions en 2003. La chaîne francophone constitue ainsi, au regard de sa couverture, le premier réseau mondial généraliste et la deuxième chaîne internationale après MTV. Au cours de l'année, elle a notamment renforcé sa présence aux États-Unis et en Grande Bretagne, où elle participe à "BskyB", le plus important des bouquets satellitaires européens. Depuis avril 2003, elle est présente au Japon dans le cadre du bouquet " Plate One " en canal partagé.

La programmation de la chaîne a mis l'accent sur le cinéma produit partout dans le monde, sur les documentaires, désormais plus nombreux, ainsi que sur les événements sportifs, qui ont été diversifiés. Le 31 janvier 2003, TV5 a adopté un nouvel habillage et une nouvelle signature : "Sur TV5, le centre du monde est partout".



(1) TV5 et sa nouvelle signature. " Le centre du monde est partout. " © D.R.

Des avancées importantes ont été enregistrées en matière d'information. Six grands journaux, réalisés quotidiennement par la chaîne, sont mis à l'antenne et 700 personnalités ont été accueillies pour commenter l'actualité. Un journal quotidien consacré à l'Afrique continue d'être diffusé et se trouve accessible sur le site Internet de la chaîne, où il connaît un grand succès.

Enfin, TV5 a fait la preuve de sa réactivité et de sa capacité à se transformer en "tout info" quand l'actualité internationale le nécessite.

La chaîne francophone a également développé le dispositif pédagogique associé à ses programmes, tout particulièrement sa méthode "Apprendre et enseigner avec TV5". Elle a participé à 60 opérations de formation dans le monde relatives à l'apprentissage du français.

## RFI

RFI a poursuivi, en 2003, sa modernisation. La radio francophone internationale a concentré ses efforts sur la numérisation de ses outils de production et de diffusion. Elle a mis en chantier le développement d'une information de proximité. Pour gagner en audience et accroître son impact sur son public, RFI a en effet engagé une politique de régionalisation de ses informations et de ses programmes, le traitement éditorial étant marqué par une complémentarité avec l'actualité locale et régionale. Les développements en FM (année record avec 14 nouveaux relais) ainsi que les reprises par des radios partenaires ont connu un rythme soutenu. La présence sur le câble et sur les satellites permettent de

## RFI ET LE MONDE ARABE

RFI est essentiellement présente dans cette zone prioritaire avec sa filiale RMC Moyen-Orient. Première radio panarabe, créée en 1972, elle diffuse dans tout le Proche-Orient, dans les pays du Golfe et au Maghreb. RMC Moyen-Orient produit quotidiennement 17h30 de programmes d'information et de divertissement en arabe et diffuse trois journaux de RFI en français ainsi qu'un programme musical spécifique.

Son audience estimée est de 15 millions d'auditeurs. RMC Moyen-Orient est présente :

- En ondes moyennes dans la région du Golfe ;
- Dans le Proche et le Moyen-Orient sur 1233 AM ;
- En FM à : Manama, Bahrein : 90.9 FM ; Bagdad, Irak : 88 FM ; Bassorah , Irak : 8.8 FM ; Mossoul, Irak : 88 FM ; Amman, Jordanie : 97.4 FM ; Ajloun, Jordanie : 106.2 FM, Doha, Qatar : 93.4 FM ; Khartoum, Soudan : 93.0 FM ;
- En ondes courtes sur 5925KHZ de 6h à 7h et 17h à 19h (TU), avec RFI ;
- Par satellites, sur Worldspace ; sur les principaux réseaux câblés internationaux ;
- Sur internet : <http://www.rmc-mo.com/>
- Paris et la France en modulation de fréquence (FM) : reprises sur Radio Soleil, à Paris sur 88.6 FM (de 4h à 5h, 17h, 18h, 22h30) et à Nancy sur 97.9 FM, Saint-Etienne sur 102.4 FM et Marseille sur 87.7 FM) Dans le Maghreb, le ministère soutient financièrement MEDI 1, radio franco-marocaine (en arabe et en français), qui diffuse au Maroc en FM et couvre largement l'Afrique du Nord en ondes longues.

## SUCCÈS FRANÇAIS À L'EXPORTATION DES PROGRAMMES TÉLÉVISÉS

En 2003, le dessin animé Titeuf a connu un parcours international exceptionnel (+ de 30% de part de marché chez les jeunes en Espagne) et les mini-séries de prestige telles que Napoléon (gros succès en Italie : 23% en prime time) ou encore Franck Riva (au Japon en particulier) se sont très bien comportées. Dans le domaine documentaire/magazine/information, la série sur la guerre en Irak, produite par CAPA, a connu des audiences remarquables, notamment en Allemagne et en Espagne. Les productions Gédéon sont demeurées extrêmement populaires à l'étranger, notamment "Les Etrusques, un voyage interrompu" (24% d'audience sur Rai Uno).



[1]



[2]



[3]

[1] Interview RFI. © D.R.

[2] et [3] Photos du film de Bernard George "Les Étrusques, un voyage interrompu".  
© Fred Bassemayousse / PHOTOCEANS

couvrir la quasi totalité du monde. Il existe néanmoins des priorités géographiques, en l'occurrence l'Afrique, le Proche et Moyen Orient ainsi que les pays d'Europe centrale et orientale.

L'ouverture d'une FM à Kaboul, à Bagdad et Bassorah ainsi que l'installation d'un second relais à Ajloun en Jordanie (qui couvre Damas) symbolisent cette priorité en faveur d'une présence plus visible dans le monde arabo-musulman.

### CANAL FRANCE INTERNATIONAL

Depuis 1998, l'organisation de Canal France International (CFI) est articulée autour de deux pôles : CFI-Pro qui est une banque de programmes professionnelle cryptée et diffusée sur quatre zones, CFI-TV qui est une chaîne grand public diffusée en clair sur l'Afrique subsaharienne, fabriquée à coût marginal par réutilisation des programmes de CFI-Pro Afrique. En juin 2000 s'est ajoutée la gestion du bouquet satellitaire africain Le Sat, cédé par la SOFIRAD.

CFI-Pro constitue le principal instrument de circulation non commerciale des programmes télévisuels dans les pays en développement ou en transition. Elle met en effet à disposition d'une centaine de télévisions, dans plus de 80 pays, environ 6000 heures de programmes chaque année, pour un bassin d'audience de 346 millions de personnes. Les chaînes africaines sont ses principaux partenaires. Elles diffusent, en moyenne, 6 heures de programmes français par jour, dont 40 % de

programmes sportifs, 14% de magazines, 12% de documentaires, 7% de programmes de jeunesse, 4% de programmes de variétés et divertissements, 6% de fictions et 12% d'images d'actualité.

Il est apparu en 2002 que l'évolution parfois erratique et contradictoire des missions de CFI depuis sa création, les changements intervenus récemment dans le paysage audiovisuel africain, l'évolution de la politique de coopération du ministère des Affaires étrangères et enfin l'arrivée des nouveaux actionnaires France Télévisions et ARTE dans le capital de la société étaient autant de raisons qui rendaient nécessaire la définition de nouvelles orientations. **Ainsi, CFI s'est vue assigner une mission principale de coopération.**



(1) Salon Imagina. Les projets Lauréats du Salon Imagina 2003. © D.R.  
 (2) CFR.PRO met à disposition un centaine de télévisions dans 80 pays. © C. Janicot

## APPUI À L'EXPORTATION DES PROGRAMMES DE TÉLÉVISION

Le ministère des Affaires étrangères appuie les efforts des professionnels de l'audiovisuel visant à accroître l'exportation des programmes télévisuels français. À cet égard, il est étroitement associé à TV France International (TVFI).

En 2003, **TVFI s'est résolument tournée vers la numérisation des programmes des catalogues** et leur mise en ligne (streaming), avec 1500 vidéos dont 150 intégrales en ligne. La numérisation des programmes a été une des priorités de l'action de TVFI en 2003 aussi bien pour le site internet, qui reste ainsi à la pointe parmi les sites professionnels équivalents, que pour des applications commerciales. Une partie de la vidéothèque du Rendez-Vous a ainsi été numérisée et sera disponible par la suite pour toutes les présentations de programmes (showcase).

Avec l'organisation d'un premier showcase régional à Beyrouth en avril 2003, TVFI a abordé avec succès le marché du monde arabe.

Enfin, un effort particulier a été effectué dans le domaine de l'animation, qui est plus que jamais l'élément moteur des exportations, avec la confection d'un DVD interactif à l'intention des acheteurs et coproducteurs du monde entier.

## PROMOUVOIR LES CONTENUS MULTIMÉDIAS FRANÇAIS

Les contenus multimédias, c'est-à-dire les produits de communication faisant appel tout à la fois à l'image, au son et au texte, font également l'objet de l'attention du ministère. Celui-ci souhaite accompagner et amplifier l'essor de l'offre française en la matière.

À ce titre, il a conduit en 2003 des actions en direction des publics scolaires et universitaires. Ainsi, il a assuré la participation de cinq écoles étrangères (Allemagne, Royaume Uni, Finlande, Portugal, Italie) aux Rencontres européennes du multimédia, organisées à Valenciennes du 26 au 28 novembre 2003. Il a également lancé un projet de coédition, avec Edufrance et l'INA, d'un catalogue des formations françaises au multimédia.

Enfin, il a soutenu certains des événements multimédia qui se tiennent en France à un rythme annuel ou bi-annuel, notamment cette manifestation majeure que constitue le "salon Imagina", salon international de la création numérique et des contenus interactifs (2-5 février 2004).

<http://www.imagina.mc>

→ **LA FRANCE DANS LE MONDE / UNIVERSITÉ - RECHERCHE**

- **221 567** **ÉTUDIANTS ÉTRANGERS** **ONT** ACCUEILLIS EN FRANCE EN 2003, SOIT UNE AUGMENTATION DE 48 % EN 4 ANS, PLACEMENT LA FRANCE AU **4<sup>ME</sup> RANG MONDIAL** POUR LA FORMATION DES **ÉTUDIANTS ÉTRANGERS**

- **5,1% DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES** DANS LE MONDE **ONT** ÉTÉ FRANÇAISES EN 2001 (CONTRE 5.4 % ENTRE 1995 ET 1999), PLACEMENT LA FRANCE AU **5<sup>ME</sup> RANG**

- **6,1 % DES DEMANDES DE BREVETS DÉPOSÉES** L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS **ONT** ÉTÉ FRANÇAISES EN 2001, PLACEMENT LA FRANCE AU **4<sup>ME</sup> RANG MONDIAL**

DES ACTIONS DE RAYONNEMENT À L'ÉTRANGER

## SAVOIRS

Renforcer la présence de la France dans les processus de production et de diffusion du savoir à l'échelle internationale : tel est l'objectif poursuivi par les actions du ministère des Affaires étrangères dans les secteurs de l'université et de la recherche.

### RECHERCHE

La DgCiD a poursuivi ses actions en faveur de l'internationalisation de la recherche française. L'objectif est de favoriser le développement de la recherche nationale en lui faisant profiter des échanges créateurs avec les scientifiques étrangers. Au-delà, il s'agit d'accompagner la formation d'une Europe de la science et, plus généralement, d'une société mondiale de la connaissance faisant à la France toute sa place. Avec les services compétents du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, la DgCiD s'est dotée d'une palette d'instruments au service de ces objectifs. L'année 2003 a vu leur consolidation.

#### UNE PRÉSENCE FRANÇAISE FORTE DANS UNE EUROPE DE LA RECHERCHE MIEUX INTÉGRÉE

En Europe, les **Programmes d'Actions Intégrées (PAI)** constituent l'un des instruments majeurs du ministère au service de la mobilité des chercheurs. Ils permettent de financer des projets scientifiques bilatéraux, impliquant une équipe française et une équipe d'un pays partenaire. En 2003, ces programmes existaient en direction de 30 pays de l'Europe élargie et permettaient de financer un millier de projets.

Un programme à caractère régional, " ECO-NET ", a été lancé à la fin de l'année pour renforcer ce dispositif. Il vise à intégrer les pays adhérents et candidats dans les réseaux scientifiques européens, à favoriser l'ouverture de l'Espace européen de la recherche aux Balkans occidentaux et aux Nouveaux États indépendants, en positionnant la France comme point d'entrée. 45 actions ont été sélectionnées à l'issue du premier appel à candidatures.



(1)



(2)



(3)

(1) © Mission archéologique française de Medain Salih

(2) Vue de l'acropole du site de Caricin Grad (Serbie du Sud) © D.R.

(3) Laboratoire de "développement normal et pathologique du système immunitaire". L'INSERM travaille sur des projets financés sur PAI avec l'Allemagne, la Hongrie, la République tchèque, la Pologne, la Roumanie, la Grèce... © Depardieu M / INSERM.

Tous les domaines scientifiques sont concernés, des sciences et technologies de l'information et de la communication à l'agronomie, des mathématiques aux sciences humaines et sociales. Près d'un million d'euros a été affecté par le ministère des Affaires étrangères à ce programme. Hors d'Europe, la France a consolidé ses programmes de recherche en Asie et notamment mis en place de nouveaux programmes de recherche en réseaux (P2R) avec la Chine.

### SOUTIEN À L'INNOVATION ET AUX PARTENARIATS TECHNOLOGIQUES

La DgCiD souhaite rapprocher la recherche publique et les industriels français autour d'actions internationales d'intérêt commun. À cet égard, elle organise des ateliers associant laboratoires et entreprises, soutient des projets ayant pour finalité une valorisation industrielle et mène des actions destinées à rapprocher les réseaux technologiques français et étrangers. Ces efforts ont abouti, depuis plusieurs années, à la mise en place de dispositifs incitatifs dont la vocation est de faciliter l'identification des partenaires industriels et de recherche, de favoriser les partenariats en recherchant les moyens de leur réalisation. Ces dispositifs mobilisent les concours publics nationaux et européens (ANVAR, réseaux technologiques, Euréka, ...) dans des opérations complexes qui associent plusieurs départements ministériels et organismes. Avec Singapour, une structure de coordination de projets en optoélectronique et photonique vient d'être mise en place afin d'informer les institutions concernées dans les deux pays, d'aider au montage des projets ainsi qu'à la recherche de leur financement.

### VEILLE SCIENTIFIQUE

Le ministère des Affaires étrangères dispose d'un réseau de conseillers et attachés pour la science et la technologie. Celui-ci assure une mission de veille, de collecte et de diffusion de l'information. Il analyse les

systèmes de recherche et d'innovation nationaux, collecte, traite et diffuse l'information scientifique et technique, en association avec l'Observatoire des Sciences et des Techniques (OST), dont les premiers travaux relatifs aux grands pays émergents ont été versés sur le site France-Diplomatie, et l'Agence pour la diffusion de l'information technologique (ADIT) qui anime à cet effet un espace de travail et d'échanges ([www.castorg.adit.fr](http://www.castorg.adit.fr)). Il procède à l'identification de partenaires étrangers et d'actions susceptibles de faire l'objet de coopérations avec des équipes françaises.

### POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES CULTURES ET DES SOCIÉTÉS

La coopération dans le domaine des sciences humaines et sociales, dont les retombées en matière de compréhension inter-culturelles sont évidentes, a continué de faire l'objet d'une attention particulière du ministère.

Elle bénéficie de l'existence de **26 centres de recherche** français hors des frontières de l'hexagone. Mêlant chercheurs français et étrangers, ces établissements sous tutelle du ministère des Affaires étrangères, sont voués aussi bien à l'archéologie et l'histoire qu'à l'étude des sociétés contemporaines.

L'année 2003 a été marquée, dans ce secteur, par la restauration de la délégation archéologique française d'Afghanistan et la tenue de la conférence intergouvernementale de Paris sur la sauvegarde et la mise en valeur d'Angkor et de sa région.

Le ministère des Affaires étrangères soutient **143 missions archéologiques** avec l'institut de France, le CNRS, les institutions de recherche et les grandes écoles françaises à l'étranger (écoles de Rome, d'Athènes, de Madrid, du Caire et d'Extrême Orient). Il contribue de manière décisive à l'activité des équipes archéologiques dont la réussite et la renommée sont internationales.



(1)



(2)

(1) Écoles d'été thématiques de l'Université Franco-Allemande © D.R.  
 (2) Formation universitaire © EduFrance

## LES ÉCOLES D'ÉTÉ THÉMATIQUES DE L'UNIVERSITÉ FRANCO-ALLEMANDE

Afin de stimuler la formation doctorale, accroître la mobilité au sein des communautés scientifiques, aider au développement des échanges et favoriser les mises en réseaux de jeunes chercheurs, le service scientifique de l'Ambassade de France à Berlin, en liaison avec l'Université Franco-Allemande (UFA), a organisé en 2003 un premier programme d'écoles d'été thématiques, proposant des formations de haut niveau dans différents domaines scientifiques.

Proposées prioritairement aux jeunes chercheurs allemands et français, ces écoles ont été également ouvertes aux jeunes chercheurs d'une autre nationalité, membres de l'Union européenne. Chaque école d'une durée d'une ou deux semaines a été proposée et organisée conjointement par une équipe française et allemande qui ont fait appel aux meilleurs experts du domaine considéré. Les projets ont été sélectionnés par un comité d'évaluation mixte, composé notamment du côté français par la MSTP (Mission scientifique, technique et pédagogique, MJENRT) et du côté allemand par la DFG (Deutsche Forschungsgemeinschaft). Les thématiques ont été choisies pour être adaptées aux besoins de doctorants, post-doctorants, jeunes chercheurs, et chercheurs aux frontières des disciplines ou en reconversion thématique. Le co-financement apporté par l'UFA s'est élevé au maximum à 20 000 euros par école. En 2003, cinq écoles d'été ont été soutenues sur des thèmes d'informatique et cybernétique, de catalyse, de physique des solides divisés, de physique ions/lasers, de physique nucléaire et des particules. Chacune des écoles a regroupé en moyenne une cinquantaine de participants sélectionnés parmi 500 candidats. Ce programme de coopération, complémentaire d'autres programmes existants (coopérations entre Graduiertenkollegs et écoles doctorales, thèses en co-tutelle, ateliers pour jeunes chercheurs, programme PAI Procope et Programme de recherche en Réseaux) s'est révélé à l'expérience performant, efficace et flexible. Il sera reconduit en 2004 et étendu à une douzaine d'écoles d'été.

## UNIVERSITÉ

Les actions menées par la DgCiD en direction du secteur universitaire poursuivent un double objectif : consolider le rôle de la France dans la formation des cadres étrangers, favoriser l'internationalisation des étudiants français.

### UNE FRANCE PLUS PRÉSENTE DANS LA FORMATION DES ÉLITES ÉTRANGÈRES

Afin de renforcer la place de la France comme espace de formation de premier plan en Europe et dans le monde, le ministère des Affaires étrangères s'efforce d'attirer les étudiants étrangers dans les établissements français d'enseignement supérieur. En 2003, ces étudiants étaient au nombre de 220 000, soit une augmentation de 48 % sur quatre ans. 75 000 venaient des pays développés ou émergents, 145 000 des pays en développement.



(1) Les représentants des "Desk-EduFrance" dans le monde, à Paris lors des "Rencontres EduFrance" en novembre 2003. © D.R.

Ce résultat a notamment été obtenu grâce à une politique de délivrance de visas mieux adaptée ainsi qu'à des campagnes de promotion des études supérieures en France, via l'agence EduFrance.

Il est également le fruit d'une ambitieuse **politique de bourses** qui, chaque année, permet d'aider 10 000 étudiants (plus de 8000 des pays en développement, un peu moins de 2000 des pays développés) à poursuivre leurs études dans notre pays.

Naturellement, les programmes d'échanges entre universités et les réseaux universitaires, que le ministère encourage, contribuent aussi à la mobilité étudiante. En Europe, ils sont menés en accompagnement du processus Sorbonne-Bologne, priorité de notre coopération universitaire. Ils se concrétisent par l'intégration de cursus, la création d'écoles doctorales communes et le développement des thèses en cotutelle, notamment au sein des réseaux universitaires bi-nationaux existants (Université Franco-Allemande qui accueille plus de 5000 étudiants et soutient 115 cursus conjoints, Université Franco-Italienne, Réseau Franco-Néerlandais), ou en gestation (Université Trans-Manche,...). Ces réseaux sont incités par ailleurs à renforcer leur collaboration entre eux et avec les pays tiers en vue d'aboutir à des projets multinationaux susceptibles d'être éligibles aux financements des grands programmes communautaires (notamment Erasmus Mundus).

## ANNUAIRE DES ANCIENS BOURSIERS LAVOISIER

Dans le cadre de sa politique de suivi des anciens boursiers du ministère des Affaires étrangères, la DgCiD a mis en place en 2003, un annuaire des anciens boursiers du programme Lavoisier.

La création d'un tel annuaire vise à mettre en relation les anciens et les nouveaux lauréats de ce programme afin de favoriser la constitution d'un réseau des boursiers Lavoisier. Il permettra d'autre part de disposer à terme d'un vivier de jeunes chercheurs français, tant dans le domaine des sciences sociales que des sciences exactes et appliquées. Cet annuaire est consultable uniquement en ligne, sur le site Internet du Ministère des Affaires étrangères. L'ensemble des boursiers ayant participé à ce programme depuis l'année universitaire 1999-2000, y sont recensés, après accord de leur part, et peuvent actualiser les informations qui les concernent. Une extension régulière aux prochaines promotions est prévue.

## COOPÉRATION UNIVERSITAIRE FRANCO-JAPONAISE

La coopération universitaire franco-japonaise est portée par la relance des relations bilatérales (344 accords inter-universitaires signés à ce jour).

Elle est à un stade avancé de structuration, comme en témoigne le projet d' "université franco-japonaise sans murs" intégrant des programmes conjoints de recherche et d'échanges au niveau lycée, classes préparatoires, deuxième et troisième cycles, et post-doctoral. L'implication croissante des entreprises est illustrée par les programmes de formation financés par la Fondation Renault et la création de l' "Association Franco-japonaise pour les échanges de jeunes" pour le développement des stages en entreprise.



(1) Salon EduFrance à Moscou. Le stand de Paris IV Sorbonne. © D.R.  
 (2) La Sorbonne. © D.R.

Alternative possible à la formation en France des étudiants étrangers dans les premiers cycles : leur **formation sur place**, dans des universités "françaises" ou à l'intérieur de filières francophones d'établissements nationaux. L'Université publique Galatasaray, créée en 1992 à Istanbul, est désormais forte de 1680 étudiants turcs. Deux nouvelles universités privées ont été créées : l'une en Arménie, l'autre en Egypte. L'année 2003 a vu la consolidation de leur développement.

Enfin, plus de 200 filières francophones, essentiellement en Asie du Sud-est et dans l'Europe en transition, accueillent près de 8000 étudiants d'une quarantaine de nationalités.

### L'INTERNATIONALISATION DES CURSUS DES ÉTUDIANTS FRANÇAIS

Le soutien aux séjours d'études à l'étranger des jeunes Français constitue le volet complémentaire de ces actions. Ces séjours permettent de former les futurs cadres aux réalités internationales, d'enrichir leur savoir au contact d'autres systèmes d'enseignement, de participer au renforcement des échanges entre la France et le pays d'accueil. De nombreux programmes y concourent, principalement les programmes de bourses "Lavoisier" et le développement des coopérations entre universités. Car les réseaux universitaires internationaux, les cursus intégrés, profitent naturellement autant aux étudiants français qu'aux étudiants étrangers.

En 2003, le Premier ministre a mis en place le "Conseil national pour le développement de la mobilité internationale" dont l'un des objectifs, à côté du renforcement de l'attractivité du territoire pour les étudiants étrangers (grâce à une politique d'accueil améliorée), est le soutien à la mobilité internationale des étudiants français.



(1) Ministère de la Justice. © D.R.

DES ACTIONS DE RAYONNEMENT À L'ÉTRANGER

# INSTITUTIONS PUBLIQUES

Diffuser l'expérience acquise par la France en matière d'organisation de la vie publique.

Faire connaître notre modèle juridique, notre système d'institutions politiques et administratives, nos grandes politiques publiques.

DES ACTIONS SURTOUT ORIENTÉES EN DIRECTION DE L'EUROPE EN TRANSITION

Cette action de promotion du modèle français de gouvernance publique est principalement orientée en direction des pays européens en transition, à la recherche d'un mode d'organisation adapté à leur nouvelle situation. Il s'agit surtout de la Russie, des États d'Europe centrale et orientale, des pays d'Europe du Sud-est. Engagés dans des réformes, pour adhérer à l'Union européenne ou se rapprocher des standards européens, ces pays sont en effet particulièrement demandeurs d'un transfert d'expérience et de savoir-faire.

L'action de la DgCiD, en la matière, est naturellement coordonnée avec celle de l'Union européenne, telle qu'elle se concrétise à travers les grands programmes européens menés dans la région (Phare, Tacis, Cards...).

Elle prend la forme de séminaires locaux impliquant des intervenants français, de visites ou de stages de responsables étrangers dans des institutions en France, de missions d'expertise réalisées par des spécialistes français. L'assistance technique de plus longue durée et les jumelages institutionnels sur financement européen viennent compléter ce dispositif.

## DIFFUSER LE DROIT FRANÇAIS EN LANGUE ÉTRANGÈRE

Le groupe de réflexion sur la diffusion et la traduction du droit romano-germanique, constitué en 1999 à la demande du ministre des Affaires étrangères et du Garde des Sceaux, conclut à l'opportunité d'un programme de traduction vers l'anglais et l'espagnol de textes de référence du droit français afin d'en permettre l'accès à un large public non francophone.

Ce programme est le premier projet d'envergure réalisé par le Gouvernement français dans ce secteur. Financé sur crédits de la DgCiD, il est réalisé par Juriscope-CNRS Aquitaine et Poitou-Charentes. Il est soutenu par le Secrétariat Général du Gouvernement qui assure sur son site "LégiFrance" la diffusion des textes traduits. Les 12 textes suivants peuvent être consultés : code civil, code de procédure civile, code de la consommation, code des marchés publics, code de la propriété intellectuelle, code pénal, code de la procédure pénale, code de commerce, code des assurances, code des postes et télécommunications, loi de 1986 sur la liberté de communication, loi de 1975 relative à la sous-traitance.

## FORMATION DES FONCTIONNAIRES SLOVÈNES AUX AFFAIRES EUROPÉENNES

Lancé en 1999 par l'ambassade de France à Ljubljana, le gouvernement et l'Académie administrative de Slovénie, le programme de formation à l'Europe des fonctionnaires slovènes place la France au premier rang des partenaires de ce pays en matière de coopération administrative. En 2003, les experts du Centre d'Études européennes de Strasbourg ont préparé les cadres de l'administration slovène aux concours de la Commission européenne. Ils leur ont proposé des simulations de négociations afin de les aider à se préparer aux réunions du Conseil auxquels ils assisteront à partir de mai 2004.

Outre le renforcement des capacités administratives de la Slovénie, les actions conduites ont permis de sensibiliser la haute fonction publique de ce pays aux conceptions françaises en matière de coopération européenne et de faire valoir à nos interlocuteurs nos positions sur les principaux dossiers européens. Parallèlement à ces formations, des cours de français ont été dispensés au bénéfice des fonctionnaires appelés à représenter leur pays à Bruxelles, permettant ainsi de consolider la place de la langue française.

→ LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A CONTINUÉ, EN 2003, FAIRE LA PROMOTION DU DROIT FRANÇAIS VIA LA TRADUCTION DE SES TEXTES DE RÉFÉRENCE VERS L'ANGLAIS ET L'ESPAGNOL. CONFIDANT À JURISCOPE (CNRS), CE PROGRAMME A PERMIS EN 2002-2003 LA TRADUCTION DE 10 CODES FRANÇAIS, DONT LE CODE CIVIL.

## DIFFUSER L'EXPÉRIENCE FRANÇAISE DE L'ÉTAT DE DROIT

La DgCiD a continué à diffuser l'expérience française de l'État de droit. La réforme des systèmes judiciaires de nombreux pays européens lui en a fourni l'occasion. Avec l'appui de l'École Nationale de la Magistrature, elle a proposé des formations à des magistrats, notamment en Lituanie et en Moldavie. Dans le cadre du Pacte de Stabilité pour les Balkans et sur financement du Fonds de Solidarité Prioritaire, elle a lancé un programme de formation des magistrats des pays d'Europe du Sud-est.

Elle a apporté son expertise pour la réforme des ministères de la Justice, notamment en Croatie et en Ukraine. L'harmonisation des législations nationales avec le droit européen, dans les pays concernés par l'élargissement de l'Union, a constitué la seconde opportunité de promotion du droit français et de rapprochement des systèmes juridiques. La DgCiD a mené des actions spécifiques, en la matière, avec l'Estonie, la Lettonie et la République Tchèque.

# ПОЛЯРНАЯ АКАДЕМИЯ ACADEMIE POLAIRE D' ETAT



## FAIRE CONNAÎTRE L'EXPÉRIENCE ADMINISTRATIVE FRANÇAISE

La DgCiD a poursuivi, en 2003, ses actions de coopération administrative. Elle a répondu aux demandes des pays soucieux de se doter d'une administration efficace, moderne et transparente, compatible –dans le cas des pays candidats– avec les standards de l'Union et capable d'assurer la mise en œuvre de l'acquis communautaire. Cette coopération a porté sur le statut des fonctionnaires, leur formation initiale et continue, la gestion des ressources humaines dans l'administration, le travail gouvernemental et la coordination interministérielle, enfin l'information des agents sur les questions européennes (réglementation européenne, gestion des Fonds structurels,...).

Dans les pays candidats, nous avons notamment soutenu les formations proposées par l'ENA aux préfets et diplomates roumains ainsi qu'un grand nombre de formations aux affaires européennes pour fonctionnaires, notamment en Pologne, en Tchéquie, en Bulgarie, en Lettonie et en Slovénie. Elle a appuyé la réforme territoriale en Estonie et la modernisation de la formation des cadres de l'administration en Hongrie.

Une attention particulière a été accordée, en 2003, aux pays d'Europe du Sud-est. En Croatie, pays de la région le plus avancé dans la voie de l'intégration européenne, l'accent a été mis sur la formation aux affaires européennes des fonctionnaires. En Serbie-et-Monténégro, le nouveau ministère de la Fonction publique a été aidé à créer un plan global de formation des cadres de l'administration fédérale. En Macédoine, la DgCiD a continué d'apporter son concours, via l'ENA, au premier programme pluridisciplinaire de hauts fonctionnaires dans ce pays.

Dans les Nouveaux États Indépendants, la Russie est restée une priorité. En 2003, 45 fonctionnaires russes ont suivi des formations à l'ENA. L'expérience française en matière de déconcentration et de gestion publique a fait l'objet de programmes spécifiques, pendant que le soutien à l'Académie polaire de Saint-Pétersbourg a été consolidé. D'autres pays de la région, parmi lesquels l'Arménie et la Géorgie, ont également participé à la coopération administrative française.

## TRANSFÉRER LE SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS EN MATIÈRE DE DÉCENTRALISATION ET D'ADMINISTRATION LOCALE

La Mission pour la Coopération Non Gouvernementale (MCNG), a soutenu en 2003 près d'une centaine de coopérations impliquant des collectivités territoriales françaises et leurs homologues des pays en transition d'Europe centrale et orientale. Elle a mobilisé environ 700 000 euros pour ces actions visant à faire connaître l'expérience française en matière de décentralisation, d'administration et de développement local. La Roumanie, avec 35 projets, et la Pologne, qui a bénéficié de 15 actions, sont restés les principaux partenaires de cette coopération. Il faut dire que dans ces deux pays, la quasi-totalité des collectivités locales entretiennent des relations avec des collectivités françaises. Les transferts de savoir-faire ont concerné différents domaines : développement touristique, éducation, formation professionnelle, environnement, aménagement du territoire, affaires sociales, santé, culture...



(1) M. Nastase, Premier Ministre roumain, avec le Président Jacques Chirac. © F. de La Mure.

## DIFFUSER L'EXPERTISE FRANÇAISE RELATIVE À CERTAINES GRANDES POLITIQUES PUBLIQUES

Enfin, la DgCiD s'est employée à faire connaître l'expérience française relative à certaines politiques publiques. **La politique de sécurité** a continué de faire l'objet d'importantes coopérations. La sécurité aux frontières, la lutte contre la corruption, contre le trafic de stupéfiants, le blanchiment et la criminalité organisée, contre le terrorisme et son financement, tels sont les thèmes sur lesquels la DgCiD est intervenue, soit par des formations, soit par des propositions de modernisation et de mise à niveau des services. Les plus importants programmes, dotés chacun de 120 000 euros, ont été conduits en Bulgarie et en Hongrie. Leur objectif était de renforcer la capacité de ces pays à lutter contre la criminalité organisée. Le thème de la traite des êtres humains et des instruments à mettre en place pour l'éradiquer a continué de figurer au nombre des thèmes prioritaires de cette coopération.

La politique française de **formation professionnelle** a également donné lieu à des transferts d'expertise, de nombreux pays en transition ayant notamment besoin de former les cadres intermédiaires du privé aux méthodes modernes de gestion. La politique de **protection de l'enfance** a continué à faire l'objet d'une coopération forte avec la Roumanie. À ce titre, la DgCiD a fourni un appui à l'Autorité Nationale pour la Protection de l'Enfance et l'Adoption (ANPCA). Elle a apporté son concours à l'amélioration de la justice des mineurs et de la prise en charge du handicap. Elle a participé à la formation des cadres de la protection de l'enfance au sein des Départements.

D'autres politiques publiques -notamment la politique agricole, les politiques d'éducation, de santé, d'environnement- ont continué à appeler un transfert d'expertise française tout au long de l'année.

## ASSISES FRANCO-ROUMAINES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les grandes associations d'élus s'impliquent de plus en plus dans la coopération décentralisée. La DgCiD a particulièrement soutenu en 2003 l'Assemblée des Départements de France (ADF) dans l'organisation d'assises franco-roumaines des collectivités locales à Villefranche-de-Rouergue.

Près de 500 personnes dont plus d'une centaine d'élus roumains ont débattu et défini de nouveaux axes de coopération.

La formation de cadres, l'appui institutionnel et les questions liées à l'environnement restent les thèmes les plus mobilisateurs pour les prochaines années. Plusieurs ministres roumains dont le Premier Ministre A. Nastase ont participé à cette rencontre ainsi que pour la France, la Ministre déléguée aux Affaires européennes, Mme Noëlle Lenoir.

## → LA FRANCE DANS LE MONDE / LANGUE

- **350 MILLIONS DE LOCUTEURS FRANCOPHONES**, dont 110 de langue maternelle française, font du français la **5<sup>ME</sup> LANGUE LA PLUS PARLÉE** DANS LE MONDE
- **83 MILLIONS D'ÉLÈVES DE FRANÇAIS** font de cette langue la **2<sup>ME</sup> LANGUE ÉTRANGÈRE** ENSEIGNÉE DANS LE MONDE
- **900 000 PROFESSEURS DE FRANÇAIS** enseignent le français dans le monde
- **FRANCOPHONIE MULTILATÉRALE** : 56 pays sont membres ou observateurs de l'OIF, soit **PLUS D'UN QUART DES PAYS DE LA PLANÈTE**
- **INTERNET** : avec 22 millions d'internautes en 2002 les francophones arrivent en **5<sup>ME</sup> POSITION SUR LA TOILE** ; 4.61 % seulement des contenus seraient en français, plaçant probablement les francophones au **6<sup>ME</sup> RANG MONDIAL**

DES ACTIONS DE RAYONNEMENT À L'ÉTRANGER

# LANGUES

Le ministère des Affaires étrangères s'efforce de conforter la position de la langue française à l'étranger. À ce titre, il soutient la construction d'une francophonie multilatérale, qui regroupe désormais plus d'un quart des pays de la planète. En parallèle, il mène des actions, au niveau bilatéral, dans la quasi totalité des pays. Ces actions visent à renforcer la demande des publics étrangers pour le français et améliorer l'offre d'enseignement de cette langue.

## PRIORITÉ À LA PROMOTION DU PLURILINGUISME EN EUROPE

Dans le cadre du "plan d'action pour le renforcement du français en préparation de l'élargissement de l'Union européenne", signé en 2002 par la France, le Luxembourg, la Communauté française de Belgique et l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), le Gouvernement français a contribué en 2003 à former à la langue française près de 6 000 personnes identifiées parmi des "publics cibles". Il s'agit de fonctionnaires des institutions européennes, des États membres et des candidats à l'élargissement. Il s'agit également de traducteurs, interprètes et journalistes des 25 pays que comptera l'Union en 2004 et des pays candidats à un prochain élargissement.

La coopération française a par ailleurs poursuivi son soutien aux filières d'enseignement francophone bilingue, qui concernaient en 2003 près de 40 000 élèves du secondaire dans les pays européens.

Le 40<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Élysée, célébré en janvier 2003, a permis de rappeler au plus haut niveau des États français et allemand la priorité attachée au renforcement de l'apprentissage de la langue du partenaire, à travers des initiatives telles que les campagnes de promotion de la langue de l'autre dans les écoles par le biais de véhicules sillonnant les deux pays (opération des "DeutschMobile" et des "Francemobiles") ou le site internet franco-allemand FplusD en direction des jeunes des deux pays.



(1)



(2)

(1) École primaire - Bonn. © D.R.  
 (2) Fondation Pierre Maurel - Madagascar. © D.R.

## SÉMINAIRE SUR LES ÉTUDES FRANÇAISES

Un séminaire international sur les études françaises a réuni à Paris les 24 et 25 juin une cinquantaine d'universitaires venus du monde entier. Rendant un hommage appuyé à l'engagement de nos partenaires en faveur de la diffusion de la culture, de la langue et des idées françaises, le ministre des Affaires étrangères a rappelé le rôle essentiel qu'ils jouaient en tant qu' " indispensables passeurs entre la France et la diversité du monde " et souligné le caractère audacieux de leur engagement à déchiffrer l'esprit français " profondément moderne, parce qu'il préfère le débat au dogme et la question aux certitudes ".

Les travaux ont permis de procéder à un large échange de vues sur le renouvellement des publics et des approches. Parmi les recommandations, les participants ont insisté sur la nécessité d'accélérer les échanges entre Départements d'études françaises, notamment en matière de réflexion stratégique et le renforcement des aides à la publication, la diffusion et la traduction de leurs travaux de recherche.

## L'ANIMATION DU RÉSEAU DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

La grande majorité des élèves de français découvrent notre langue à l'école ou à l'université, au sein des systèmes éducatifs nationaux de leurs pays d'origine. Le ministère des Affaires étrangères soutient la diffusion de l'enseignement du français en encourageant systématiquement l'enseignement de deux langues étrangères au cours de la scolarité obligatoire, en appuyant la formation des enseignants étrangers de français et la mise en place de matériels pédagogiques. 900 000 professeurs étrangers, réunis pour certains au sein de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), enseignent notre langue à travers le monde.

Ceux d'Amérique latine et des Caraïbes, avec le soutien du Département, se réunissent tous les deux ans pour confronter leurs expériences d'enseignement et réactualiser leurs connaissances pédagogiques à l'occasion des SEDIFRALE (sesiones de docentes e investigadores del frances lengua extranjera), comme à Lima (Pérou) en mai 2003. Il existe des produits pédagogiques innovants, telle la méthode audiovisuelle "Reflets", qui a été adaptée en 2003 pour les pays arabophones.



(1)

(1) Programme "Allons en France". © D.R.

## ADAPTER L'OFFRE DE FRANÇAIS DANS LE RÉSEAU CULTUREL EXTÉRIEUR

Nous nous engageons dans une démarche de diversification, de professionnalisation et de valorisation de l'offre de français développée par les centres de langue des instituts, centres culturels et alliances françaises. La "demande de français" émane de publics de plus en plus diversifiés et exigeants, dans le contexte d'un marché linguistique en pleine expansion partout dans le monde. De manière générale, les publics de ces centres "rajeunissent" (développement de la demande de français précoce) et ont moins de temps à consacrer à l'apprentissage de la langue (développement des cours à la carte et des formules de semi-auto-apprentissage).

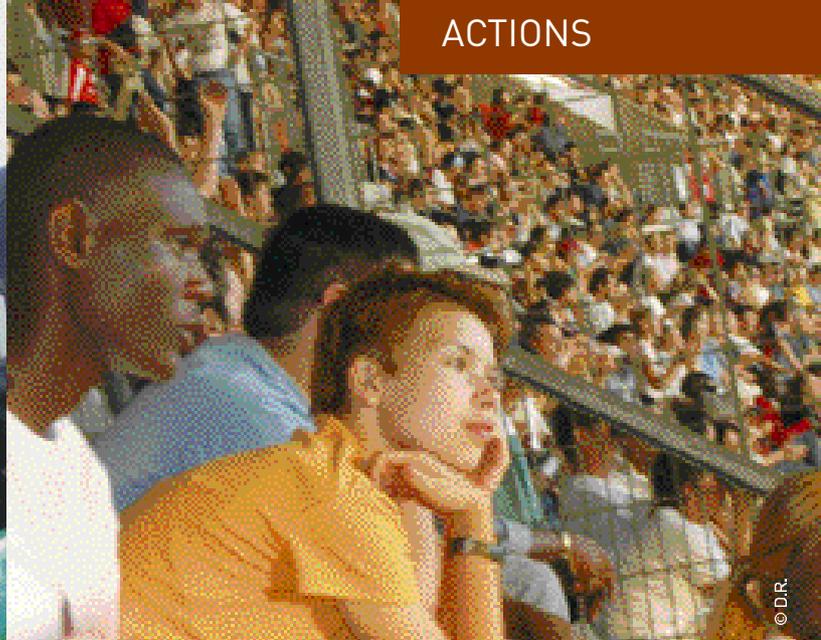
## PROGRAMME "ALLONS EN FRANCE"

"Allons en France", créé par le ministère des Affaires étrangères en 1998 à l'occasion de la coupe du monde de football, est devenu aujourd'hui le principal programme de ce département ministériel au service de la promotion des filières de formation à la langue française. Il a profité de l'organisation à Paris des Xème championnats du Monde d'Athlétisme pour en faire le thème de cette édition 2003 dont l'union des centres de plein air (UCPA) a été l'opérateur.

Durant 10 jours, 200 jeunes étudiants de français et 30 professeurs accompagnateurs provenant de 58 pays ont pu ainsi participer de manière privilégiée à cet événement sportif exceptionnel et découvrir par des visites culturelles, des échanges et des rencontres avec les autres lauréats venus du monde entier, la valeur de leur identité francophone.

## LE FRANÇAIS : LANGUE DES JEUX OLYMPIQUES

En préparation des Jeux olympiques d'Athènes de l'été 2004, la France a travaillé avec les autorités grecques à la présence de la langue française, langue officielle des JO au même titre que l'anglais dans le cadre de la Charte olympique. L'ensemble de la documentation promotionnelle des Jeux, au premier rang desquels le site Internet officiel, est disponible en français. La signalisation des sites officiels des jeux (stades, village olympique) sera trilingue français/anglais/grec, et un lexique des termes sportifs a été élaboré dans les trois langues.



(1)

(1) Anniversaire du Traité de l'Élysée.

À la sortie du parlement des jeunes, clôturé par M. Chirac et M. Schroeder. © D.R.

DES ACTIONS DE RAYONNEMENT À L'ÉTRANGER

# JEUNESSE

L'action dans le domaine de la jeunesse constitue une composante originale de la diplomatie culturelle française.

En 2003, près de 10 000 jeunes étrangers et autant de jeunes français ont participé à des projets culturels et éducatifs incluant des déplacements dans le pays partenaire.

## ECHANGES FRANCO-ALLEMANDS

Parmi les plus connus de ces programmes d'échanges, figurent ceux de l'**Office franco-allemand pour la Jeunesse** (OFAJ). L'OFAJ a célébré, en 2003, son quarantième anniversaire et accompagné avec 40 projets phares le 40ème anniversaire de la signature à l'Élysée du Traité d'amitié-franco allemande. Le Parlement des jeunes a réuni 500 lycéens à Berlin pour proposer des développements à la coopération entre les deux pays en matière de jeunesse. Le Président de la République française et le Chancelier allemand ont présidé la clôture de cette session.

## RENCONTRES INTERNATIONALES

Plus de cinquante rencontres internationales de jeunes ont été reconduites en France **autour d'événements culturels** (Festival d'Avignon, Festival de Cannes, Francfolies de La rochelle...), **de projets sportifs ou intellectuels** (découverte du Mont Blanc, Travail social en France...). Ces "sessions internationales" permettent aux jeunes étrangers sélectionnés par les ambassades de se familiariser avec la France, sa langue et sa culture.

